



2026

SÉJOURS À TAILLE HUMAINE
& PERSONNALISÉS

POUR ADULTES VIVANT AVEC DES TROUBLES PSYCHIQUES





SOMMAIRE

CHOISIR ET PRÉPARER MES VACANCES

L'association AMAHC c'est aussi...	4
Vie de l'association	5
Service loisirs et vacances accompagnés	6
Présentation de l'équipe	7
Nos formules de séjours	8
Comment m'inscrire?	9
Infos pratiques	10
Zoom sur le départ et retour de séjour	11
Les aides financières	12

SÉJOURS

Week-ends	13
Printemps	18
Été	22
Automne	43
Hiver	47

CONDITIONS

Conditions de la garantie	56
Conditions générales	56
Conditions particulières de vente	57



amahc

Accueillir pour le bien être en santé **Mentale**
Accompagner dans l'**Habitat** et la **Cité**

04 72 10 01 30
vacances@amahc.fr
66 rue Voltaire - 69003 LYON
www.vacances.amahc.fr

LÉGENDE



Nouveauté



Campagne



Étranger



Mer ou océan



Chambre individuelle



Commerces proximité



Escaliers



Lit double pour couple



Piscine



Bien être / Thermes



Carnaval



Ferme



Parc d'attractions



Safari

CTEAMS

LIBERTÉ

HARMONIE

FLÂNEUR

COUP
DE POUCE

Q'ASSOCIATION AMAH C C'EST AUSSI...

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration est composé de personnes concernées et de professionnels engagés

Présidente : Christophe CLERC

Vice-Président : Ali SAID

DIRECTION & SECRETARIAT

66 Rue Voltaire – 69003 LYON

Directrice : Katia AMORETTI

Directeur adjoint : Eric ROSSET

facturation@amahc.fr

contact@amahc.fr

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT À LA VIE SOCIALE - SAVS

Favoriser une vie sociale adaptée aux capacités de chaque personne accompagnée, coordonner la vie quotidienne pour une meilleure autonomie.

28 rue Denfert Rochereau
69004 Lyon - 04 72 07 04 10

SERVICE D'ACCUEILS COLLECTIFS DE JOUR

Partager des moments de détente et d'échange en toute convivialité :

- CAFÉ ANIMATION - LA CANILLE
34 Rue Quivogne
69002 LYON - 04 78 28 93 57
- CLUB VAISE
15 Avenue Sidoine Apollinaire
69009 Lyon - 04 78 83 49 55

DISPOSITIF LDA (LOGEMENT D'ABORD)

Favoriser l'accès à un logement stable et permanent, assorti d'un soutien approprié.

28 rue Denfert Rochereau
69004 Lyon - 04 72 10 90 70

SERVICE FORMATION

Promouvoir l'inclusion, l'autodétermination et le bien-être des personnes en situation de handicap par des formations innovantes et participatives.

66 Rue Voltaire
69003 LYON - 07 49 56 32 22

GROUPE D'ENTRAIDE MUTUELLE (GEM) – GEMOTION (AMAH C GESTIONNAIRE)

12, Rue de Brest
69002 LYON - 04 72 77 56 31

VIE DE L'ASSOCIATION

« Permettre à des personnes adultes souffrant de troubles psychiques et/ou en situation de handicap psychique de prendre place dans leur environnement quotidien, d'être actrices de leurs parcours de vie, d'exercer leur citoyenneté, de maintenir et restaurer leurs liens sociaux »

Extrait de l'article n°2 des statuts de l'association

QUELLES SONT LES MISSIONS ET LES VALEURS D'AMAHC ?

Fort de plus de 30 ans d'expérience en région lyonnaise, AMAHC a pour objectif de permettre aux personnes adultes souffrant de troubles psychiques et/ou en situation de handicap psychique et en difficulté d'adaptation sociale de prendre leur place dans leur environnement quotidien, être actrices de leur parcours de vie, exercer leur citoyenneté, maintenir et restaurer leurs liens sociaux.

ÊTRE ADHÉRENT DE L'ASSOCIATION AMAHC VOUS PERMET :

- De pouvoir partir en vacances ou en séjour de week-end
- De participer aux différents événements organisés par l'association : forum, fête de fin d'année, etc...
- De participer à la formation DHP (Droit, Handicap et Participation Sociale)
- De participer et voter à l'Assemblée Générale de l'Association
- De pouvoir être élu.e membre du Comité des Personnes Concernées
- De pouvoir être élu.e administrateur-trice d'AMAHC, participer aux Conseils d'Administration, être membre du Bureau et ainsi prendre part aux choix stratégiques de l'association

COMITÉ DES PERSONNES CONCERNÉES

Le Comité défend vos intérêts, veille aux valeurs, donne son avis et propose des idées.

Envie de rejoindre le Comité ?
Contactez Mélanie HIGUERO :

04 72 10 90 70 - cpc@amahc.fr



“ RIEN
SANS VOUS,
TOUT AVEC
VOUS ! ”

SERVICE LOISIRS ET VACANCES ACCOMPAGNÉS

NOTRE MISSION

Faciliter l'accès aux vacances pour des adultes en situation de handicap psychique, contribuant ainsi à leur inclusion dans la société.

NOS VALEURS

- Engagement
- Respect
- Convivialité
- Sécurité
- Confort
- Qualité

NOS ATOUTS

- Une équipe dédiée, disponible toute l'année pour vous rencontrer et co-construire votre projet de vacances.
- Des destinations variées et des hébergements sélectionnés pour leur confort et leur qualité.
- Des formules adaptées à vos envies, à vos besoins et à votre niveau d'autonomie.
- Des petits groupes de 7 personnes favorisant la convivialité.
- Des encadrants formés et engagés pour vous accompagner avec bienveillance.
- Des visites de contrôle réalisées par le CNLTA et par nos équipes pour garantir la qualité de nos séjours.

ENGAGEMENT QUALITÉ

Notre organisme de vacances adaptées adhère au CNLTA (Conseil National des Loisirs et du Tourisme Adaptés) et est signataire de sa Charte Nationale de Qualité.



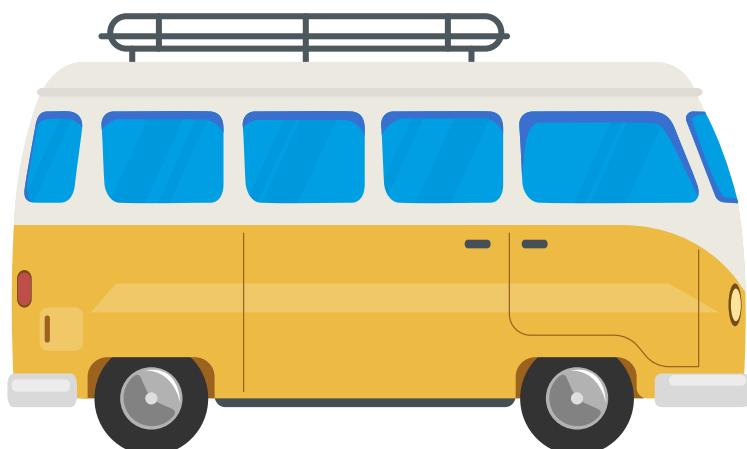
Espace 41

41 rue du Jardin Public – BP 197
79205 PARTHENAY Cedex

05 49 71 01 32

www.cnlta.asso.fr

cnlta@cnlta.asso.fr



PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE

Ensemble, nous coordonnons l'organisation des vacances et nous assurons que chaque participant trouve son séjour idéal. Nous accompagnons également les équipes d'encadrants à travers des formations et un suivi tout au long des séjours, afin de garantir sécurité, bienveillance et convivialité!

AURÉLIE

Cheffe de service

Aurélie pilote le service et s'assure du bon fonctionnement de l'ensemble de nos activités. Elle veille à la coordination entre les différents pôles et garantit la qualité de nos séjours pour tous les participants. Un peu comme un capitaine de bateau, qui garde le cap et mène son équipage à bon port!

ISABELLE

Agent administratif

Isabelle gère les dossiers des participants et le suivi administratif. Elle veille à ce que chaque démarche se déroule sans accroc : Dossiers, formulaires, justificatifs... rien ne lui échappe!

LOURDES

Responsable logistique

Lourdes organise les aspects matériels des séjours : transports et hébergements. C'est elle qui déniche de vrais petits coins de paradis!

MÉLISSA

Étudiante en alternance

Mélissa apporte son énergie et sa créativité à l'équipe. Elle participe à l'organisation et à la préparation des séjours, tout en se formant au métier... notre jeune padawan, toujours prête à apprendre!

STÉPHANIE

Responsable recrutement

Stéphanie s'occupe de la sélection et du suivi des encadrants. Elle garantit que chaque équipe d'encadrants soit compétente, motivée et prête pour l'aventure!

NOS FORMULES DE SEJOURS

Pour que chaque séjour corresponde au mieux à vos envies et à vos besoins, nous proposons plusieurs formules de séjours. Vous trouverez sans doute celle qui vous correspond ! Nous vous invitons à effectuer une inscription sincère et objective, pour garantir le choix d'un séjour réellement adapté !

TEAM LIBERTÉ	TEAM HARMONIE	TEAM FLÂNEUR	TEAM COUP DE POUCE
<p>Mobilité : Vous pouvez vous déplacer facilement et faire des activités variées.</p> <p>Vie quotidienne : Vous savez gérer seul.e (toilette, repas, sorties...).</p> <p>Vie collective : Vous aimez échanger et participer à la vie du groupe.</p> <p>→ <i>Si vous ne voulez pas participer à une activité :</i></p> <ul style="list-style-type: none">• Vous pouvez rester au gîte seul.e ou avec d'autres vacanciers.• Vous pouvez sortir seul.e à proximité du gîte ou du lieu de l'activité. <p>→ <i>Le programme d'animation est décidé en conciliation avec le groupe, des activités/sorties seront proposées chaque jour. Les animateurs sont là si vous avez besoin d'aide, mais vous êtes autonome.</i></p>	<p>Mobilité : Vous aimez participer aux activités, mais vous pouvez avoir besoin de pauses.</p> <p>Vie quotidienne : Vous êtes assez autonome pour gérer la vie quotidienne, mais vous avez parfois besoin d'aide ou d'être rassuré.e pour certaines choses (toilette, organisation, consignes...).</p> <p>Vie collective : Vous aimez échanger et participer au groupe, avec parfois un petit coup de main.</p> <p>→ <i>Les accompagnateurs sont là régulièrement pour vous encourager et vous aider. Les sorties se font en groupe, mais si vous êtes à l'aise, vous pouvez aussi rester au gîte ou vous promener, seul.e ou avec un ami.</i></p>	<p>Mobilité : Vous marchez peu (environ 15 min) et préférez un rythme tranquille avec des pauses fréquentes.</p> <p>Vie quotidienne : Vous êtes assez autonome pour gérer la vie quotidienne, mais vous avez parfois besoin d'aide ou d'être rassuré.e pour certaines choses (toilette, organisation, consignes...).</p> <p>Vie collective : Vous aimez échanger et participer au groupe, avec parfois un petit coup de main.</p> <p>→ <i>Les animateurs sont très présent dans l'accompagnement et veillent à proposer des activités douces, adaptées à votre rythme.</i></p>	<p>Mobilité : Vous préférez un rythme calme et des repères clairs.</p> <p>Vie quotidienne : Vous avez besoin d'aide dans beaucoup de gestes du quotidien</p> <p>Vie collective : Vous aimez échanger et participer au groupe, avec parfois un petit coup de main.</p> <p>→ <i>Les accompagnateurs sont présents en permanence, aident pour les déplacements et la communication. Des temps de repos sont prévus chaque jour. Les activités se font surtout au gîte, dans un cadre tranquille.</i></p>

ACCOMPAGNEMENT...

EN MOBILITÉ
À LA VIE QUOTIDIENNE
À LA VIE COLLECTIVE

LIBERTÉ

MINI
MINI
MINI

HARMONIE

INTERMÉDIAIRE
INTERMÉDIAIRE
INTERMÉDIAIRE

FLÂNEUR

MAXI
INTERMÉDIAIRE
INTERMÉDIAIRE

COUP DE POUCE

MAXI
MAXI
INTERMÉDIAIRE

COMMENT M'INSCRIRE ?

1

EFFECTUER UNE PRÉ-INSCRIPTION (OBLIGATOIRE)

Elle permet de vérifier la disponibilité des places et la cohérence du séjour avec vos souhaits et besoins.

Par téléphone : 04 72 10 01 30 du lundi au vendredi de 9h à 12h30.

Par mail : vacances@amahc.fr (uniquement pour les personnes ayant déjà participé à un séjour AMAHC)

2

ENVOYER VOTRE DOSSIER D'INSCRIPTION

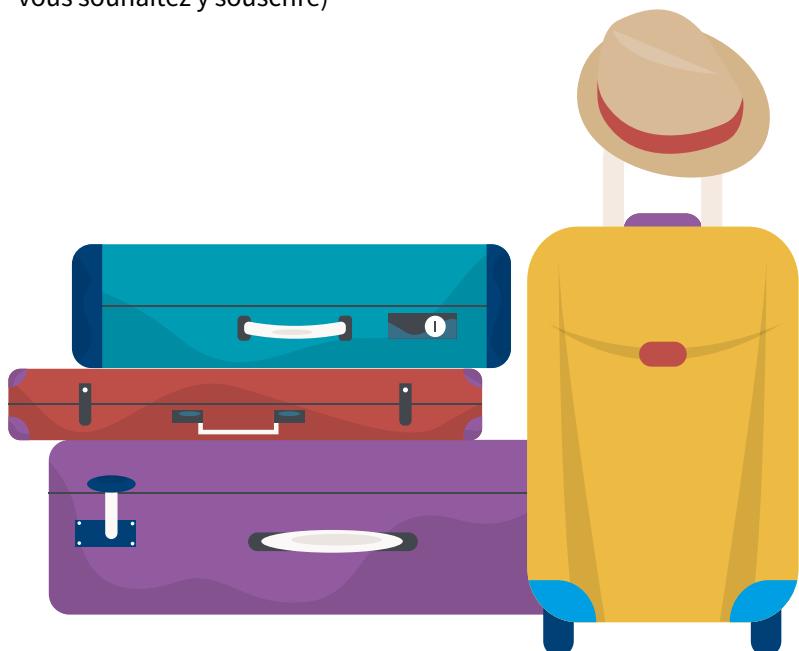
Après la confirmation de votre pré-inscription, généralement envoyée par mail, merci d'adresser à AMAHC sous 3 semaines (**au-delà de ce délai, la réservation sera automatiquement annulée**) :

- La fiche d'inscription **complétée et signée** à envoyer à vacances@amahc.fr ou par voie postale à AMAHC – 66 rue Voltaire – 69003 LYON
- L'acompte de 25 % du prix du séjour
- Les frais de dossier de 50 €
- L'adhésion à AMAHC de 10 €
- Le règlement de l'assurance Annulation–Interruption (si vous souhaitez y souscrire)

3

CONFIRMATION DE VOTRE INSCRIPTION

Dès réception de votre **dossier complet**, vous recevrez un mail de confirmation validant définitivement votre inscription.



INFOS PRATIQUES

NOTRE ORGANISATION

• **VOYAGE** : Nous assurons votre transport en minibus depuis l'un de nos quatre points de rencontre à Lyon ou depuis un point de passage sur l'itinéraire entre Lyon et le lieu du séjour (à convenir avec le service vacances).

• **COMPOSITION DU GROUPE** : La majorité de nos séjours accueillent 7 vacanciers pour 2 encadrants. Toutefois, selon les destinations, certains groupes peuvent être composés de 10 vacanciers et 3 encadrants.

• **HEBERGEMENT** : Les séjours se déroulent principalement dans des maisons individuelles. Les chambres accueillent 2 à 4 vacanciers. Une chambre individuelle peut être proposée sur certaines destinations, moyennant un supplément de 50 € (réservation uniquement par téléphone auprès du service vacances). Les draps sont inclus sur toutes nos destinations.

• **ACTIVITÉS** : Les animations citées dans le descriptif de séjour sont données à titre indicatif. Nous vous conseillons d'indiquer vos activités préférées sur la fiche d'inscription pour que l'équipe s'organise au mieux. L'organisation des activités dépendra des envies du groupe, des conditions météorologiques et des opportunités locales.

• **EQUIPE D'ANIMATION** : Elle se compose de 2 à 3 encadrants chargé du bon déroulement du séjour et garants d'un cadre convivial et rassurant. Ils organisent les activités, accompagnent la vie quotidienne et préparent les repas.

• **TRAITEMENT MÉDICAL** : L'équipe d'encadrement appliquent les prescriptions médicales qui leurs sont transmises. Il est impératif de fournir vos traitements sous piluliers pour toute la durée du séjour ainsi que

votre ordonnance à jour dès votre arrivée. **Si ce n'est pas le cas, nous serons dans l'obligation de facturer l'achat et la préparation des piluliers par des infirmiers ou médecins.**

En cas de traitement spécifique (injection, etc.), un rendez-vous avec un professionnel de santé (cabinet infirmier, etc.) doit être prévu avant le séjour. Le service vacances peut, si besoin, vous fournir les coordonnées de professionnels proches du lieu de séjour.

• **ARGENT PERSONNEL** : Prévoyez une somme d'argent suffisante pour vos dépenses personnelles (cigarettes, souvenirs, cartes postales, etc.). Si besoin ou si vous le souhaitez, l'équipe d'encadrement peut vous aider à gérer votre argent pendant le séjour.

• **APRÈS LE SÉJOUR** : Un bilan d'observation du séjour peut être établi sur demande.

NE PAS OUBLIER...

Voici une liste d'affaires indispensables à votre confort durant le séjour :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Votre Carte Vitale, carte de mutuelle et votre ordonnance à jour | <input type="checkbox"/> Du linge de corps en quantité suffisante (tee-shirt, pantalon, short, sous-vêtements...) |
| <input type="checkbox"/> Votre traitement médical complet | <input type="checkbox"/> Des chaussures adaptées (basket, chaussures d'intérieur, sandales, tongs, ...) |
| <input type="checkbox"/> Une somme d'argent pour vos dépenses personnelles | <input type="checkbox"/> Des vêtements chauds et un vêtement de pluie |
| <input type="checkbox"/> Pour les séjours à l'étranger, l'original d'une pièce d'identité en cours de validité - OBLIGATOIRE | <input type="checkbox"/> De quoi se prémunir du soleil (crème solaire, casquette, gourde...) |
| <input type="checkbox"/> Un nécessaire pour la toilette | <input type="checkbox"/> Pour les fumeurs, prévoyez la quantité suffisante de cigarettes ou la somme d'argent correspondant à votre consommation. |
| <input type="checkbox"/> Serviette de toilette et serviette de plage | |
| <input type="checkbox"/> Maillot de bain | |

Le trousseau de base doit être adapté au lieu de séjour et à la connaissance de vos besoins.

ZOOM SUR LE DÉPART ET RETOUR DE SÉJOUR

Après réception de votre dossier d'inscription complet, vous recevrez, au plus tard 3 semaines avant le départ, un mail ou courrier de confirmation précisant les lieux et horaires de rendez-vous.

Nos tarifs de séjour comprennent le transport depuis l'un des points suivants :

- **AMAHC** - 66 rue Voltaire, 69003 Lyon
- **Gare de Lyon Part-Dieu**
Uniquement au bureau d'accueil Assist'en gare
- **Chapelle du CHS du Vinatier**
réservée aux personnes hospitalisées au Vinatier
- **Chapelle du CHS de Saint-Jean-de-Dieu** réservée aux personnes hospitalisées à SJD
- **Lieu fixe sur l'itinéraire du voyage**
- **Lieu du séjour**

Pour les personnes voyageant en train, nous vous recommandons d'utiliser le dispositif gratuit d'accompagnement de la SNCF : Assist'en Gare. Vous pouvez réserver votre trajet :

- En guichet à la gare
- En ligne : <https://www.garesetconnexions.sncf/fr/service-client/service-assistance-gare-PMR/reserver>
- Par téléphone au 3212 (service et appel gratuits).

Retrouvez ci-dessous les horaires de rendez-vous en gare. Cela vous permettra de réserver vos billets de train dès que votre inscription sera confirmée.

Lieu de séjour	Départ	Retour
Argeles	09h45	15h45
Bailleul	08h15	18h45
Balanzac	08h15	18h45
Beost	08h15	18h45
Chateaudouble	10h45	14h45
Chelieu	10h45	14h45
Chenoise-Cucharmoy	09h45	15h45
Glos-sur-risle	08h15	18h45
La seyne-sur-mer	10h15	15h15
La tour bas-elne	09h45	15h45
Le plessis-gassot	09h45	15h45
Marseille	10h15	15h15

Lieu de séjour	Départ	Retour
Maurepas	09h45	15h45
Montfrin	10h15	15h15
Orcines	10h45	14h45
Pey	08h15	18h45
Portiragnes	10h15	15h15
Saint anthème	10h45	14h45
Saint-paulien	10h45	14h45
Sermersheim	09h45	15h45
Strevi	09h45	15h45
Vogüé	10h45	14h45

→ Veuillez prévoir votre repas de midi le jour du départ.

LES AIDES FINANCIERES

NOTRE STRATÉGIE TARIFAIRES

Pour garantir des séjours accessibles et adaptés aux besoins de tous nos vacanciers, nous mettons en place une politique tarifaire claire, équitable et basée sur plusieurs principes :

- Nos tarifs évoluent progressivement au cours de la saison et sont réduits en fin de saison.
- Les séjours à thème sont proposés à un tarif plus important car ils incluent des activités supplémentaires.
- Les prix varient selon la destination (mer ou campagne) pour refléter au mieux les spécificités locales.
- Les tarifs des week-ends sont fixés à un prix journalier plus bas afin de rester accessibles.
- Les séjours nécessitant un encadrement renforcé, comme la formule « Coup de pouce », ont un coût journalier légèrement supérieur en raison de l'accompagnement supplémentaire requis.
- Pour les séjours de plus de 11 jours, le tarif journalier reste identique à celui du début de saison afin de les rendre plus attractifs et accessibles.

Cette approche nous permet de proposer une offre cohérente, juste et transparente, tout en assurant à chaque vacancier une expérience optimale.

Depuis 2014, AMAHC, en partenariat avec la fédération Santé Mentale France peut vous aider à solliciter une aide financière dans le cadre de l'appel à projet 2026 du programme Aides aux Projets Vacances Sante mentale France-ANCV.



Pour être éligible à cette aide, vous devez répondre aux critères suivants :

- Quotient familial inférieur à 900 € ou un Revenu Fiscal de Référence inférieur à un barème communiqué au moment de l'inscription.
- Reconnaissance du handicap ou affectation de longue durée identifiée trouble psychique
- Contribuer financièrement, pour un montant minimum, au paiement de votre séjour. Ce montant vous sera précisé lors de l'inscription.
- Solliciter 2 autres sources de co-financement et en apporter la preuve (copie des demandes)

Pour tout renseignement ou demande d'envoi de dossier APV, veuillez contacter : aide.vacances@amahc.fr

D'AUTRES ORGANISMES PEUVENT VOUS AIDER À FINANCER VOS VACANCES :

- Votre centre de Sécurité Sociale
- Les Caisses de retraites complémentaires
- Les mutuelles
- Les comités d'entreprise
- L'Action Sociale des communes
- Les associations caritatives
- Le CCAS
- Le Secours Populaire
- Dans le cadre de la PCH (Prestation de Compensation du Handicap), un dossier peut être établi auprès du Conseil Général de votre département pour faire la demande d'une aide exceptionnelle pour un départ en vacances.



WEEK-ENDS

2026

SÉJOUR

- | | | PAGE |
|---|-----------------------------|------|
| 1 | CHATEAUDOUBLE (Drome) | 14 |
| 2 | MONTFRIN (Gard) | 15 |
| 3 | VOGUE (Ardèche) | 16 |
| 4 | SAINT-ANTHÈME (Puy de dome) | 17 |



CHÂTEAUDOUBLE

(Drôme)

GROUPE : 7 vacanciers et 2 encadrants | TRANSPORT : 2 h en minibus

Niché au pied du massif du Vercors, Châteaudouble allie l'âme d'un village rural typique et à l'avantage d'être situé à seulement 25 minutes de Valence. Surplombé par son château emblématique, il offre un dédale de ruelles de caractère et un cadre naturel intact. Entre tranquillité, richesse patrimoniale et art de vivre drômois, Châteaudouble constitue un lieu parfait pour une escapade paisible et revitalisante.

ANIMATIONS POSSIBLES

- Excursion à Valence
- Cité du Chocolat Valrhona
- Château de Crussol
- Visite du palais idéal du facteur cheval
- Marchés locaux
- Animation en soirée
- Pétanque
- Dégustation de spécialités locales : la caillette drômoise, les ravioles du Royans, le fromage de chèvre comme le Picodon AOP et bien sûr, les olives et l'huile d'olive

Pour l'organisation de votre séjour, reportez-vous aux pages 6 à 10.
Pré-inscription par téléphone au 04-72-10-01-30

HÉBERGEMENT



Maison de campagne entièrement rénovée et juxtaposée à une ferme de lapins, répartie sur deux étages et accessible aux personnes à mobilité réduite.

RDC : Grande pièce de vie comprenant un salon et une cuisine dinatoire, un garde-manger et une buanderie. Une chambre PMR équipée de deux lits simples, avec salle d'eau et WC privatifs.

Étage 1 : Quatre chambres de deux à trois lits, dont l'une dispose de sa propre salle d'eau, une salle de douche commune, un WC séparé.

Équipement : Jardin aménagé avec son mobilier, table de ping-pong, terrain de pétanque, barbecue, lave-linge, wifi.

PLANNING DES SÉJOURS

DATES

30 avril – 4 Mai (5 jours)

TEAM



PRIX

750 €



MONTFRIN

(Gard)

GROUPE : 7 vacanciers et 2 encadrants | TRANSPORT : 3 h en minibus

À équidistance de Nîmes et d'Avignon, Montfrin jouit d'un emplacement idéal : proche des lieux incontournables tout en préservant une atmosphère paisible, loin de l'agitation des grands axes. Le gîte, installé à seulement 1 km du cœur du village, propose un environnement charmant mêlant ruelles typiques, marchés vivants et paysages naturels. Un cadre parfait pour savourer la douceur de la Provence.

ANIMATIONS POSSIBLES

- Excursion à Nîmes, Avignon ou Arles...
- Découverte du pont du Gard
- Visite au musée du bonbon Haribo
- Marchés provençaux : L'Isle sur la Sorgue, Montfrin, Villeneuve lès Avignon...
- Animation en soirée
- Pétanque
- Dégustation de spécialités locales : tapenade, miel de lavande, olives de la région, nougat, herbes de Provence, fromages de chèvre, fougasse

hébergement



Maison rénovée de 170 m² sur deux niveaux.

RDC : Cuisine ouverte sur salon et salle à manger, WC indépendant, une chambre avec sa salle d'eau et WC PMR.

Étage 1 : Deux chambres avec deux lits simples et deux chambres avec trois lits simples, chacune avec salle d'eau et WC privatifs.

Équipement : Climatisation, terrasses avant et cour arrière, lave-linge, lave-vaisselle, TV, wifi.

PLANNING DES SÉJOURS

DATES

7 - 11 mai (5 jours)

TEAM



PRIX

750 €

Pour l'organisation de votre séjour, reportez-vous aux pages 6 à 10.
Pré-inscription par téléphone au 04-72-10-01-30



VOGÜÉ

(Ardèche)

GROUPE : 10 vacanciers et 3 encadrants | TRANSPORT : 2 h 30 en minibus

Lovée au bord de l'Ardèche, Vogüé est une véritable pépite, classée parmi les plus beaux villages de France. Son cœur médiéval, ses maisons de pierre et son château dominant la rivière lui confèrent un charme unique. Les collines qui l'entourent dévoilent de superbes panoramas, offrant un décor idéal pour se promener dans ses ruelles, explorer les commerces locaux et profiter pleinement de la douceur de la nature et du soleil ardéchois.

ANIMATIONS POSSIBLES

- Balade et baignade dans les gorges de l'Ardèche
- Visite des villages de caractère : Balazuc, Labeaume, Ruoms
- Visite d'une brasserie locale
- Exploration de grottes : Chauvet 2 et la Cocalière
- Randonnées pique-nique dans les environs
- Pique-niques ou randonnée
- Visite de l'Aven d'Orgnac, un site naturel notable
- Découverte des musées locaux (de la Lavande...)
- Observation de la faune et de la flore au parc naturel des Monts d'Ardèche
- Dégustation de spécialités locales : jambon cru d'Ardèche, Caillette ardéchoises, Picodon, truffade ardéchoise, soupe aux châtaignes, marrons glacés, crème de marrons

HÉBERGEMENT

Maison de campagne

RDC : Cuisine, salon, salle à manger, une chambre avec un lit double, salle de bain, et 2 WC



Étage 1 : Quatre chambres de deux personnes, une de trois lits simples, une chambre avec un lit double, une salle d'eau, et 2 WC

Équipement : Lave-linge, Piscine, grande terrasse, barbecue, wifi.

PLANNING DES SÉJOURS

DATES

22 - 26 Mai (5 jours)

TEAM

750 €

Pour l'organisation de votre séjour, reportez-vous aux pages 6 à 10.
Pré-inscription par téléphone au 04-72-10-01-30



SAINT-ANTHÈME

(Puy-de-Dôme) - GROUPE : 7 vacanciers et 2 encadrants

TRANSPORT : 2 h en minibus

Saint-Anthème est un village de moyenne montagne au cœur des monts du Forez. Nichée à environ 1 000 mètres d'altitude, la commune est entourée de forêts, de prairies d'altitude et de crêtes offrant de larges panoramas, un cadre idéal pour se ressourcer en pleine nature et profiter de son riche patrimoine historique.

ANIMATIONS POSSIBLES

- Visite du barrage des Pradeaux
- Visite de la mini-ferme « Aux 5 gnomes »
- Les « Balades du Coq Noir » adaptées aux mobilités réduites
- Location de canoës et pédalos de la base nautique de Saint-Anthème
- Vélorail d'Ambert
- Balade en calèche à la ferme du pré Fleuri
- Dégustation de spécialités locales : Cantal, Saint-Nectaire, bleu d'Auvergne, aligot, potée auvergnate

HÉBERGEMENT



Maison de campagne avec une vue imprenable sur la vallée

RDC : Cuisine dinatoire fermée, salon, une chambre avec un lit double, une chambre avec deux lits simples, une salle de bain avec baignoire et douche, un WC et une buanderie.

Étage 1 : deux chambres avec trois lits simples et une chambre avec deux lits simples toutes équipés de leur salle d'eau avec WC.

Équipement : Lave-linge, Grande terrasse, Barbecue, Jacuzzi, wifi.

PLANNING DES SÉJOURS

DATES

10 - 13 Nov. (4 jours)

TEAM



PRIX

600 €

Pour l'organisation de votre séjour, reportez-vous aux pages 6 à 10.
Pré-inscription par téléphone au 04-72-10-01-30



Séjours
PRINTEMPS
2026

SÉJOUR	PAGE
5 CHATEAUDOUBLE (Drome)	19
6 MARSEILLE (Var)	20
7 MONTFRIN (Gard)	21



NOUVEAU
2026



CHÂTEAUDOUBLE (Drôme)

GROUPE : 7 vacanciers et 2 encadrants | TRANSPORT : 2 h en minibus

Situé au pied du Vercors, Châteaudouble combine le charme authentique d'un village rural et la proximité de Valence, à seulement 25 minutes. Dominé par son château emblématique, le village dévoile des ruelles pleines de caractère et un environnement naturel préservé. Entre calme, patrimoine et douceur de vivre drômoise, Châteaudouble est une destination idéale pour un séjour serein et ressourçant.

ANIMATIONS POSSIBLES

- Excursion à Valence
- Cité du chocolat Valrhona
- Château de Crussol
- Visite du palais idéal du facteur cheval
- Marchés locaux
- Animation en soirée
- Pétanque
- Dégustation de spécialités locales : la caillette drômoise, les ravioles du Royans, le fromage de chèvre comme le Picodon AOP et bien sûr, les olives et huile d'olive

Pour l'organisation de votre séjour, reportez-vous aux pages 6 à 10.
Pré-inscription par téléphone au 04-72-10-01-30

HÉBERGEMENT



Maison de campagne entièrement rénovée et juxtaposée à une ferme de lapins, répartie sur deux étages et accessible aux personnes à mobilité réduite.

RDC : Grande pièce de vie comprenant un salon et une cuisine dinatoire, un garde-manger et une buanderie. Une chambre PMR équipée de deux lits simples, avec salle d'eau et WC privatifs.

Étage 1 : Quatre chambres de deux à trois lits, dont l'une dispose de sa propre salle d'eau, une salle de douche commune, un WC séparé.

Équipement : Jardin aménagé avec son mobilier, table de ping-pong, terrain de pétanque, barbecue, lave-linge, wifi.

PLANNING DES SÉJOURS

DATES

9 – 16 avril (8 jours)

TEAM

1400 €



MARSEILLE

(Bouches-du-Rhône)

GROUPE : 7 vacanciers et 2 encadrants | TRANSPORT : 4 h en minibus

Dynamique et baignée de soleil, Marseille allie patrimoine historique, culture vibrante et nature exceptionnelle. Entre mer, calanques et quartiers typiques, la cité phocéenne promet un séjour mêlant détente, découvertes et authenticité méditerranéenne.

ANIMATIONS POSSIBLES

- Excursion à Marseille : le Vieux-Port, le quartier du Panier ou encore la basilique Notre-Dame-de-la-Garde
- Marchés provençaux emblématiques : Marché du Prado, Marché de Noailles ou Marché de l’Olive
- Baignade en mer, pique-nique et jeux de plage
- Découverte culturelle : visites de musées comme le MuCEM ou le Palais du Pharo
- Animations de soirée
- Pétanque
- Découverte des alentours comme Aix en Provence, Aubagne...
- Dégustation de spécialités locales : bouillabaisse, soupe au pistou, navettes, pissaladière et autres mets provençaux

HÉBERGEMENT



Le gîte de 130 m², situé dans un domaine arboré dans le 11^e arrondissement de Marseille. Le gîte est aménagé sur 3 niveaux avec des demi-niveaux. Il ne dispose d'aucune chambre de plain-pied.

RDC : Grande pièce de vie comprenant un salon et une cuisine dinatoire

En demi-niveau entre le RDC et le rez de jardin : Une chambre avec un lit double, salle de douche, et WC séparés.

Rez-de jardin : Salle d'eau commune, une chambre avec lit double et accès à une terrasse, une chambre avec un lit double et deux lits simples ayant accès à l'autre terrasse.

En demi-niveau entre le RDC et le 1^{er} étage : Une chambre mansardée avec 3 lits.

Étage 1 : Une chambre mansardée avec 2 lits.

Équipement : Grandes terrasses clôturées de 50m² et 70m², barbecue, lave-linge, lave-vaisselle, TV, jardin privatif avec salon de jardin, piscine partagée, table de ping-pong, wifi.

PLANNING DES SÉJOURS

DATES	TEAM	PRIX
9 – 16 avril (8 jours)		1400 €



MONTFRIN

(Gard)

GROUPE : 7 vacanciers et 2 encadrants | TRANSPORT : 3 h en minibus

À mi-chemin entre Nîmes et Avignon, Montfrin bénéficie d'une situation privilégiée : suffisamment proche des sites touristiques, tout en restant au calme, à l'écart des grands axes. Le gîte, situé à 1 km du centre du village, offre un cadre agréable entre ruelles pittoresques, marchés animés et nature environnante. Un séjour parfait pour profiter de la douceur provençale.

ANIMATIONS POSSIBLES

- Excursion à Nîmes, Avignon ou Arles...
- Découverte du pont du Gard
- Visite au musée du bonbon Haribo
- Marchés provençaux : L'Isle sur la Sorgue, Montfrin, Villeneuve lès Avignon...
- Animation en soirée
- Pétanque
- Dégustation de spécialités locales : tapenade, miel de lavande, olives de la région, nougat, herbes de Provence, fromages de chèvre, fougasse

Pour l'organisation de votre séjour, reportez-vous aux pages 6 à 10.
Pré-inscription par téléphone au 04-72-10-01-30

HÉBERGEMENT



Maison rénovée de 170 m² sur deux niveaux.

RDC : Cuisine ouverte sur salon et salle à manger, WC indépendant, une chambre avec sa salle d'eau et WC PMR.

Étage 1 : Deux chambres avec deux lits simples et deux chambres avec trois lits simples, chacune avec salle d'eau et WC privatifs.

Équipement : Climatisation, terrasses avant et cour arrière, lave-linge, lave-vaisselle, TV, wifi.

PLANNING DES SÉJOURS

DATES

9 - 16 avril (8 jours)

TEAM



PRIX

1400 €



Séjours
ETÉ
2026

SÉJOUR	PAGE	SÉJOUR	PAGE
8 ARGELES (Pyrénées Orientales)	23	18 MARSEILLE (Var)	33
9 BAILLEUL (Nord)	24	19 MAUREPAS (Yvelines)	34
10 BALANZAC (Charente-Maritime)	25	20 MONTFRIN (Gard)	35
11 BEOST (Pyrénées Orientales)	26	21 ORCINES (Puy- de- Dôme)	36
12 CHATEAUDOUBLE (Drome)	27	22 PEY (Landes)	37
13 CHENOISE-CUCHARMOY (Seine-et-Marne)	28	23 PORTIRAGNES (Hérault)	38
14 GLOS SUR RISLE (L'Eure)	29	24 SAINT-PAULIEN (Haute-Loire)	39
15 LA SEYNE-SUR-MER (Var)	30	25 SERMERSHEIM (Bas-Rhin)	40
16 LATOUR BAS-ELNE (Pyrénées Orientales)	31	26 STREVI (Italie)	41
17 LE PLESSIS GASSOT (Val-d'Oise)	32	27 VOGÜÉ (Ardèche)	42



ARGELÈS

(Pyrénées Orientales)

GROUPE : 7 vacanciers et 2 encadrants | TRANSPORT : 5 h en minibus

À 20 km de Perpignan et proche de l'Espagne, Argelès-sur-Mer séduit par son authenticité méditerranéenne et ses immenses plages de sable fin. Station balnéaire animée, elle offre des activités nautiques, des promenades en bord de mer, un port vivant et une ambiance estivale chaleureuse. Idéal pour des vacances dynamiques entre loisirs et découvertes.

ANIMATIONS POSSIBLES

- Baignade dans les eaux cristallines de la région
- Pétanque, jeux de plage
- Visite du Musée Dali
- Excursion et Shopping en Espagne
- Découverte de Collioure
- Balade en bateau
- Découverte de l'arrière-pays
- Dégustation de spécialités locales : Fromage Catalans, fouet et saucisson, Biscuits de Collioure Poissons et fruits de mer

Pour l'organisation de votre séjour, reportez-vous aux pages 6 à 10. Pré-inscription par téléphone au 04-72-10-01-30

HÉBERGEMENT



Maison de 145 m² composée de deux appartements, située à 4 km du centre-ville et 5 km des plages, au pied des premières montagnes des Pyrénées.

RDC (1^{er} appartement) : Cuisine ouverte sur le salon, salle d'eau avec WC, deux chambres de deux personnes.

Étage (2^e appartement – 100 m²) : Salle à manger donnant sur terrasse, salon, cuisine ouverte, salle d'eau, WC, trois chambres de deux à trois personnes.

Équipement : Climatisation, jardin avec son mobilier extérieur, barbecue, TV, Wifi, piscine privative.

PLANNING DES SÉJOURS

DATES	TEAM	PRIX	DATES	TEAM	PRIX	DATES	TEAM	PRIX
16 - 24 juin (9 jours)	■■■	1665 €	24 juil. - 3 août (11 jrs)	■■■	2090 €	26 août - 2 sept. (8 jrs)	■■■	1544 €
25 juin - 2 juil. (8 jrs)	■■■	1480 €	4 - 17 août (14 jours)	■■■	2660 €	3 - 9 sept (7 jours)	■■■	1330 €
3 - 15 juil. (13 jours)	■■■	2470 €	SÉJOUR À THÈME 18-30 ANS					
16 - 23 juil. (8 jours)	■■■	1544 €	18 - 25 août (8 jours)	■■■	1544 €			



BAILLEUL (Nord)

GROUPE : 7 vacanciers et 2 encadrants | TRANSPORT : 7 h 30 en minibus

Entre Lille et Dunkerque, aux portes de la Belgique, Bailleul charme par son patrimoine flamand et son atmosphère authentique. Son beffroi classé à l'UNESCO domine une campagne verdoyante, propice aux découvertes culturelles et gastronomiques. Depuis Bailleul, explorez Lille, les plages du Nord, la Côte d'Opale ou encore les villes belges voisines. Une destination riche et dépaysante.

ANIMATIONS POSSIBLES

- Visite du Conservatoire botanique national de Bailleul
- Excursion en Belgique (Bruges, Gand, Tournai)
- Découverte de nombreux villages pittoresques
- Visite de la maison de la dentelle
- Shopping à Lille, capitale du Nord
- Baignade sur les plages de la Côte d'Opale, parmi les plus belles de France
- Pétanque
- Soirées animées
- Dégustation de spécialités locales : Carbonade flamande, maroilles, gaufres, Welsh

HÉBERGEMENT



Ancienne ferme aux briques rouges typiques de la région, entièrement rénovée, d'une superficie de 240 m².

RDC : Séjour ouvert sur la cuisine, une chambre individuelle, une salle d'eau avec WC

Étage 1 : Un espace détente, quatre chambres d'une à quatre personnes, une salle de bain, WC

Équipement : Jardin avec salon extérieur et barbecue, TV, lave-linge, lave-vaisselle, wifi.

PLANNING DES SÉJOURS

DATES

TEAM

PRIX

18 août – 1 sept (15 jours)



2775 €

Pour l'organisation de votre séjour, reportez-vous aux pages 6 à 10.
Pré-inscription par téléphone au 04-72-10-01-30



BALANZAC

(Charente-Maritime)

GROUPE : 7 vacanciers et 2 encadrants | TRANSPORT : 7 h 30 en minibus

Au cœur de la Charente-Maritime, Balanzac offre un cadre authentique à seulement 15 km de Saintes et 25 km de Royan et des plages. Cette région ensoleillée, riche d'un patrimoine historique remarquable et de 460 km de littoral, est idéale pour mêler détente, visites et escapades naturelles. Parfait pour découvrir Saintes, La Rochelle, l'île d'Oléron ou l'arrière-pays charentais.

ANIMATIONS POSSIBLES

- Baignade, jeux de plage, pétanque
- Excursion à l'île d'Oléron
- Découverte de Royan, La Rochelle, les Saintes, Rochefort
- Visite de l'Aquarium de La Rochelle, zoo de La Palmyre, phare de Cordouan, Cité de l'Huître
- Animations de soirées
- Dégustation de spécialités locales : Farci charentais, Jonchée, Tricorne de Marans et grandes variétés de poissons

Pour l'organisation de votre séjour, reportez-vous aux pages 6 à 10.
Pré-inscription par téléphone au 04-72-10-01-30

HÉBERGEMENT



Maison spacieuse de 220 m² au cœur d'un petit hameau.

RDC : Cuisine ouverte sur la salle à manger, grande pièce de vie, petit salon détente, deux chambres d'une et deux personnes, salle de bain avec douche et baignoire, WC indépendant.

Étage 1 : Quatre chambres d'une à deux personnes, salle d'eau, WC indépendant.

Équipement : Cour privative avec mobilier, barbecue, WC extérieur, lave-linge, lave-vaisselle, TV, piscine, wifi.

PLANNING DES SÉJOURS

DATES	TEAM	PRIX
17 - 30 juil. (14 jours)		2660 €
31 juil. - 14 août (15 jours)		2850 €



BÉOST

(Pyrénées Atlantique)

GROUPE : 7 vacanciers et 2 encadrants | TRANSPORT : 8 h en minibus

Perché dans la Vallée d'Ossau, au cœur des Pyrénées-Atlantiques, Béost est un village typique aux maisons d'ardoise. À proximité de Pau, de l'Espagne et du Parc National des Pyrénées, il offre un environnement exceptionnel entre montagnes, verdure et sentiers. Une destination idéale pour les amoureux de nature et d'activités authentiques.

ANIMATIONS POSSIBLES

- Balades accessibles : chemins plats ou aménagés pour profiter de panoramas
- Découverte de la vallée d'Aragon, en Espagne
- Visite de villages pittoresques
- Excursion en Espagne
- Découverte de Pau
- Visite des Grottes de Bétharram
- Découverte de la cité médiévale de Nay
- Possibilité de baignade dans des lacs
- Soirées animées, fêtes locales
- Dégustation de spécialités locales : Fromage d'Ossau-Iraty, Jambon de montagne et charcuterie, miels et confitures de montagne et Garbure

HÉBERGEMENT



Maison spacieuse récemment rénovée, située au cœur d'un terrain clos de 2000 m² avec vue sur les prairies et les montagnes.

RDC : Cuisine équipée, séjour lumineux donnant sur une terrasse couverte, coin repas et coin salon autour de la cheminée, une chambre pour deux personnes, salle d'eau avec WC, et WC séparé.

Étage 1 : quatre chambres accueillant une à trois personnes, deux salles d'eau avec WC, une salle de bain et un WC séparé.

Équipement : Lave-linge, lave-vaisselle, plancha, TV, cheminée, jardin clos avec salon de jardin, wifi.

PLANNING DES SÉJOURS

DATES

17 juil. - 31 juil. (15 jours)

TEAM

PRIX

2775 €

Pour l'organisation de votre séjour, reportez-vous aux pages 6 à 10.
Pré-inscription par téléphone au 04-72-10-01-30



NOUVEAU
2026



CHÂTEAUDOUBLE

(Drôme)

GROUPE : 7 vacanciers et 2 encadrants | TRANSPORT : 2 h en minibus

Au pied du Vercors et proche de Valence, Châteaudouble séduit par son charme rural, son château dominant et son environnement préservé. Calme, patrimoine et nature en font un lieu propice à la détente et à la découverte de la Drôme.

ANIMATIONS POSSIBLES

- Excursion à Valence
- Cité du Chocolat Valrhona
- Château de Crussol
- Visite du palais idéal du facteur cheval
- Marchés locaux
- Pétanque et animation en soirée
- Dégustation de spécialités locales : La caillette drômoise, les ravioles du Royans, le Fromages de chèvre comme le Picodon AOP et bien sûr, les olives et huile d'olive



HÉBERGEMENT

Maison de campagne entièrement rénovée sur deux étages.
RDC : salon, cuisine dînatoire, une chambre PMR avec salle d'eau privatif
Étage 1 : quatre chambres, salle de bain et WC séparé
Équipement : jardin avec son mobilier, table de ping-pong, terrain de pétanque, barbecue, wifi.

PLANNING DES SÉJOURS

DATES	TEAM	PRIX
16 – 22 juin (7 jours)		1400 €
23 – 29 juin (7 jours)		1260 €
30 juin - 9 juil. (10 jrs)		1880 €
10 – 16 juil. (7 jours)		1316 €
17 – 22 juil. (6 jours)		1128 €
23 – 30 juil. (8 jours)		1504 €
31 juil. – 5 août (6 jrs)		1200 €
6 – 17 août (12 jours)		2220 €
18 – 25 août (8 jrs)		1504 €
26 août – 1 sept (7 jrs)		1316 €
2 – 9 sept (8 jours)		1480 €

Pour l'organisation de votre séjour, reportez-vous aux pages 6 à 10.
Pré-inscription par téléphone au 04-72-10-01-30



NOUVEAU
2026



CHENOISE-CUCHARMOY

(Seine-et-Marne) - GROUPE : 7 vacanciers et 2 encadrants

TRANSPORT : 5 h en minibus

La Ferme de la Mercy offre une immersion totale dans la nature et la vie agricole. Les participants découvriront animaux de la ferme, jardinage et produits locaux. Hébergés dans un cadre pédagogique, confortable et paisible, ils profiteront de grands espaces extérieurs pour se détendre, jouer et se reconnecter à l'essentiel. Un séjour authentique et ressourçant.

ANIMATIONS COMPRISSES : DEUX ATELIERS

- Confection d'un petit pain en partant du grain de blé
- Fabrication d'un fil de laine à partir de la tonte d'un mouton

ANIMATIONS POSSIBLES

- Visite du château de la Motte Tilly et du château de Vaux le Vicomte
- La cité médiévale de Provins avec son petit train, ses spectacles équestres ou d'aigles
- Bowling, centre aquatique, karting
- Musées : le musée vivant du chemin de fer, le musée de la vie d'Autrefois
- Dégustation de spécialités locales : Brie et spécialités de la ferme

Pour l'organisation de votre séjour, reportez-vous aux pages 6 à 10.
Pré-inscription par téléphone au 04-72-10-01-30

HÉBERGEMENT



La ferme de la Mercy est répartie sur trois niveaux

RDC : Salon, salle à manger, cuisine, WC, buanderie, une chambre avec deux lits simples et une salle de bain PMR.

Étage 1 : Trois chambres de deux lits simples, salle d'eau, WC séparé.

Étage 2 : Une chambre sous toit avec quatre lits simples, une salle de bain avec WC.

Équipement : Ping-pong, barbecue, animaux sur place, wifi.

PLANNING DES SÉJOURS

SÉJOUR À THÈME FERME		
DATES	TEAM	PRIX
30 juin – 9 juil. (10 jrs)		2000 €

NOUVEAU
2026



GLOS SUR RISLE

(L'Eure) - GROUPE : 7 vacanciers et 2 encadrants | TRANSPORT : 7 h en minibus

Situé au cœur d'une Normandie verdoyante et paisible, Glos-sur-Risle est un lieu idéal pour se ressourcer. Entre forêts, rivières et paysages bocagers, la région offre un cadre apaisant pour découvrir une Normandie authentique, loin de l'agitation.

ANIMATIONS POSSIBLES

- Visite de Honfleur, Deauville avec leurs plages et baignade
- Visite du Parc Zoologique de Cerza
- Baignade dans la base de loisirs de Brinnon
- Visite de Caen et Rouen, leurs monuments, musées et restaurants
- Pique-nique au bord l'eau
- Visite des marchés locaux à proximité avec leurs produits du terroir et leurs souvenirs
- Visite du château du Champs-de-Bataille
- Dégustation de spécialités locales : tarte de Pont-Audemer, Teurgoule, camembert, cidre et pommes

HÉBERGEMENT



Maison à colombages typique.

RDC : Cuisine, salle à manger, grand salon, une chambre avec un lit double et un lit simple, salle de bain d'eau, WC.

Étage 1 : Salle de bain, deux chambres avec un lit double et un lit simple, une chambre avec trois lits simples, une chambre avec un lit double.

Équipement : Ping-pong, babyfoot, pétanque, sauna, wifi.

PLANNING DES SÉJOURS

DATES	TEAM	PRIX
28 juil. - 6 août (10 jours)		1880 €
7 août - 17 août (11 jours)		2035 €
18 août - 26 août (9 jours)		1692 €

Pour l'organisation de votre séjour, reportez-vous aux pages 6 à 10.
Prix inscrit par téléphone au 04-72-10-01-30



LA SEYNE-SUR-MER

(Var) - GROUPE : 7 vacanciers et 2 encadrants | TRANSPORT : 4 h 30 en minibus

Face à la rade de Toulon, La Seyne-sur-Mer offre un cadre méditerranéen lumineux, entre plages de sable fin, eaux turquoise et ambiance provençale. Activités nautiques, balades en bord de mer, marchés colorés, gastronomie et festivités rythment un séjour ensoleillé, parfait pour se détendre et profiter pleinement de l'été.

ANIMATIONS POSSIBLES

- Visite du Fort Napoléon, site historique avec des vues panoramiques sur la mer
- Excursion et shopping à Saint Tropez
- Découverte du marché de Sanary sur mer et de nombreux autres marchés
- Escapade à Cassis
- Visite de la presqu'île de Giens
- Visite du Musée national de la Marine à Toulon
- Découverte du littoral : Six Fours, Saint Mandrier sur Mer, Sanary sur Mer...
- Sortie en bateau vers l'île des Embiez, Porquerolles
- Soirées festives
- Balade en bateau sur la rade de Toulon
- Pétanque et baignade
- Dégustation de spécialités locales : tarte tropézienne, daube provençale, fougasse, bouillabaisse, variétés de poissons et de fruits de mer

Pour l'organisation de votre séjour, reportez-vous aux pages 6 à 10.
Pré-inscription par téléphone au 04-72-10-01-30

HÉBERGEMENT



Maison de 190 m² dans un quartier calme, à 2 kilomètres du centre-ville et 1,5 kilomètres des plages avec vue sur la baie du Lazaret qui fait partie de la rade de Toulon, une des plus belles rades d'Europe.

RDC : Séjour, cuisine attenante, chambre d'une personne, salle de bain, WC.

Étage 1 : Quatre chambres d'une à trois personnes, dont une avec salle d'eau et WC, salle de bain, WC indépendant.

Équipement : TV, Wifi, salon de jardin, barbecue.

PLANNING DES SÉJOURS

DATES	TEAM	PRIX
17 - 23 juin (7 jours)	■	1295 €

SÉJOUR À THÈME 18-30 ANS
24 juin - 1 juil. (8 jrs) ■ 1480 €



LATOUR BAS-ELNE

(Pyrénées Orientales) - GROUPE : 7 vacanciers et 2 encadrants

TRANSPORT : 5 h 30 en minibus

Petit village des Pyrénées-Orientales, Latour-Bas-Elne séduit par son calme, son charme et son patrimoine, notamment sa tour médiévale offrant de superbes panoramas. Proche des plages méditerranéennes, c'est un lieu idéal pour mêler découvertes culturelles, nature et détente.

ANIMATIONS POSSIBLES

- Baignade, jeux de plage et pétanque
- Visite du Musée Dali
- Excursion et Shopping en Espagne
- Découverte de Collioure
- Balade en bateau
- Découverte de l'arrière-pays
- Animations de soirées
- Dégustation de spécialités locales : Fromage Catalans, fouet et saucisson, Biscuits de Collioure Poissons et fruits de mer

HÉBERGEMENT



Gîte : 250m² accessible par un large escalier, aménagé sur deux niveaux.

Étage 1 : Cuisine, salon, salle à manger, une chambre avec un lit double, une chambre avec deux lits simples et une chambre avec un lit simple, une salle de douche, un WC.

Étage 2 : Une chambre avec trois lits simples, deux chambres avec 1 lit double, salon TV, deux salles de douche, un WC.

Équipement : Jardin avec mobilier de jardin et barbecue, TV, Wifi, grande piscine.

PLANNING DES SÉJOURS

DATES	TEAM	PRIX
4 août – 20 août (17 jours)	■	3230 €
21 août – 31 août (11 jours)	■	2090 €
1 sept – 10 sept (10 jours)	■	1900 €

Pour l'organisation de votre séjour, reportez-vous aux pages 6 à 10.
Pré-inscription par téléphone au 04-72-10-01-30



NOUVEAU
2026



JE PLESSIS GASSOT

(Val-d'Oise) - GROUPE : 7 vacanciers et 2 encadrants | TRANSPORT : 6 h en minibus

À proximité du Parc Astérix, Le Plessis-Gassot est la destination parfaite pour un séjour placé sous le signe des attractions, de l'amusement et des sensations fortes.

ANIMATIONS COMPRIS

- Une journée au parc Astérix pour profiter d'attractions palpitantes, de spectacles captivants et partager des moments inoubliables

ANIMATIONS POSSIBLES

- Visite de paris
- Baignade à la base de loisirs de L'Isle-D'Adam
- Visite des sites historiques et château du Val d'Oise
- Promenades et visite des marchés et produits locaux
- Musée national de la Renaissance
- Forêt de Montmorency
- Dégustation de spécialités locales : Brie, Coulommiers, ragoût, tourte francilienne, brioches et tartes aux fruits

Pour l'organisation de votre séjour, reportez-vous aux pages 6 à 10.
Pré-inscription par téléphone au 04-72-10-01-30

HÉBERGEMENT



Maison familiale sur deux niveaux.

RDC : Salon, séjour, cuisine fermée avec buanderie, une chambre avec deux lits simples, salle de douche) WC séparé.

Étage 1 : Une chambre avec deux lits simples, une salle de bain avec baignoire et WC, deux chambres avec deux lits simples, une chambre avec un lit simple, salle d'eau, WC séparé.

Équipement : Grand jardin avec son mobilier, TV, ping-pong, wifi.

PLANNING DES SÉJOURS

SÉJOURS À THÈME PARC ASTÉRIX

DATES	TEAM	PRIX
10 – 16 juil. (7 jours)	■	1400 €
17 – 27 juil. (11 jours)	■	2200 €



MARSEILLE

(Bouches-Du-Rhône)

GROUPE : 7 vacanciers et 2 encadrants | TRANSPORT : 4 h en minibus

Bordée par la Méditerranée, Marseille propose un mélange unique de patrimoine, nature et modernité. Entre calanques, quartiers emblématiques, musées et ambiance chaleureuse, la ville promet un été riche en découvertes, en détente et en convivialité.

ANIMATIONS POSSIBLES

- Excursion à Marseille : le Vieux-Port, le quartier du Panier ou encore la basilique Notre-Dame-de-la-Garde
- Marchés provençaux emblématiques : du Prado, de Noailles ou de l'Olive
- Baignade en mer, pique-nique et jeux de plage
- Découverte culturelle : visites de musées comme le MuCEM ou le Palais du Pharo
- Animations de soirée
- Pétanque
- Découverte des alentours : Aix en Provence, Aubagne...
- Dégustation de spécialités locales : bouillabaisse, soupe au pistou, navettes, pissaladière et autres mets provençaux

Pour l'organisation de votre séjour, reportez-vous aux pages 6 à 10.
Pré-inscription par téléphone au 04-72-10-01-30

HÉBERGEMENT



Le gîte de 130 m², situé dans un **domaine arboré** dans le 11^e arrondissement de Marseille.

RDC : Grande pièce de vie comprenant un salon et une cuisine dinatoire.

Demi-niveau entre le RDC et le rez de jardin : Une chambre avec un lit double, salle de douche, et WC séparés.

Rez-de jardin : Salle d'eau commune, une chambre avec lit double, une chambre avec un lit double et deux lits simples.

Demi-niveau entre le RDC et le 1^{er} étage : Une chambre mansardée avec 3 lits.

Étage 1 : Une chambre mansardée avec 2 lits.

Équipement : Grandes terrasses clôturées de 50m² et 70m², barbecue, lave-linge, lave-vaisselle, TV, jardin privatif avec salon de jardin, piscine partagée, table de ping-pong, wifi.

PLANNING DES SÉJOURS

DATES	TEAM	PRIX
22 - 29 juin (8 jours)	■	1480 €
30 juin - 7 juillet (8 jrs)	■	1544 €
8 - 16 juillet (9 jours)	■	1737 €
SÉJOUR À THÈME 18-30 ANS		
17 - 24 juillet (8 jours)	■	1544 €



NOUVEAU
2026



MAUREPAS

(Yvelines)

GROUPE : 7 vacanciers et 2 encadrants | TRANSPORT : 5 h 30 en minibus

Aux portes de Paris, Maurepas constitue un point de départ idéal pour découvrir la région parisienne. Le séjour inclut notamment une sortie phare : le Parc de Thoiry, pour une journée immersive au plus près des animaux.

ANIMATIONS COMPRISSES

- Une journée au parc de Thoiry pour vivre une expérience inoubliable en partant à la rencontre d'animaux du monde entier lors d'un safari unique

ANIMATIONS POSSIBLES

- Ballade sur la Colline d'Elancourt
- Visite de l'église Notre-Dame de Maurepas
- Parc miniature à Elancourt
- Urban Jump (trampoline parc)
- Piscine municipale
- Château de Pontchartrain
- Dégustation de spécialités locales : brie, Coulommiers, ragoût, tourte francilienne, brioches et tartes aux fruits

HÉBERGEMENT



Maison aménagée sur deux niveaux.

RDC : Salon, séjour, cuisine ouverte, salle de douche, WC.

Étage 1 : Salle de douche, WC, trois chambres avec deux lits simples, une chambre avec un lit double, une chambre trois lits simples dont une avec sa salle d'eau privative et WC.

Équipement : Grand jardin avec son mobilier, TV, Lave-linge, lave-vaisselle, wifi.

PLANNING DES SÉJOURS

SÉJOURS À THÈME SAFARI

DATES	TEAM	PRIX
18 -26 juin (9 jours)	■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■	1800 €
27 août – 4 sept (9 jrs)	■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■	1800 €

Pour l'organisation de votre séjour, reportez-vous aux pages 6 à 10.
Pré-inscription par téléphone au 04-72-10-01-30



MONTFRIN

(Gard)

GROUPE : 7 vacanciers et 2 encadrants | TRANSPORT : 3 h en minibus

À proximité de Nîmes et Avignon, Montfrin offre un accès privilégié aux sites provençaux tout en préservant une ambiance paisible. Marchés, ruelles charmantes et nature environnante créent un cadre parfait pour un séjour relaxant et authentique.

ANIMATIONS POSSIBLES

- Excursion à Nîmes, Avignon ou Arles...
- Découverte du pont du Gard
- Visite au musée du bonbon Haribo
- Marchés provençaux : L'Isle-sur-la-Sorgue, Montfrin, Villeneuve-lès-Avignon...
- Animation en soirée
- Pétanque
- Dégustation de spécialités locales : tapenade, miel de lavande, olives de la région, nougat, herbes de Provence, fromages de chèvre, fougasse

HÉBERGEMENT



Maison rénovée de 170 m² sur deux niveaux.

RDC : Cuisine ouverte sur salon et salle à manger, WC indépendant, une chambre avec sa salle d'eau et WC PMR.

Étage 1 : Deux chambres avec deux lits simples et deux chambres avec trois lits simples, chacune avec salle d'eau et WC privatifs.

Équipement : Climatisation, terrasses avant et cour arrière, lave-linge, lave-vaisselle, TV, wifi.

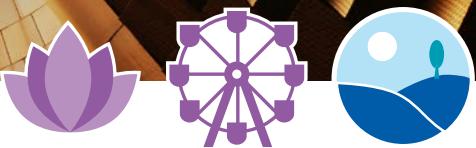
PLANNING DES SÉJOURS

DATES	TEAM	PRIX
16 – 23 juin (8 jours)	■	1440 €
24 – 29 juin (6 jours)	■■■	1080 €
30 juin – 6 juillet (7 jours)	■■■	1316 €
7 – 16 juillet (10 jours)	■■■■	1880 €
17 – 23 juillet (7 jours)	■■■■■	1400 €
24 juillet – 3 août (11 jrs)	■■■■■■	2035 €
4 – 11 août (8 jours)	■■■■■■■	1504 €
12 – 17 août (6 jours)	■■■■■■■■	1128 €
18 – 25 août (8 jours)	■■■■■■■■■	1504 €
26 août – 1 sept (7 jours)	■■■■■■■■■■	1316 €
2 – 9 sept (8 jours)	■■■■■■■■■■■	1480 €

Pour l'organisation de votre séjour, reportez-vous aux pages 6 à 10.
Pré-inscription par téléphone au 04-72-10-01-30



NOUVEAU
2026



ORCINES

(Puy-de-Dôme)

GROUPE : 7 vacanciers et 2 encadrants | TRANSPORT : 2 h 30 en minibus

Aux portes de Clermont-Ferrand, Orcines bénéficie d'un cadre exceptionnel au pied du Puy de Dôme, au cœur de la Chaîne des Puys classée à l'UNESCO. Entre volcans, forêts et panoramas grandioses, c'est une destination idéale pour se ressourcer et profiter de la nature. Deux séjours thématiques sont proposés : un séjour bien-être ou un séjour parc d'attractions.

ANIMATIONS COMPRIS

- Une journée à Vulcania, le parc immersif dédié aux volcans et aux phénomènes naturels, pour une expérience unique mêlant attractions et réalité virtuelle
- Ou deux journées aux thermes pour se détendre, prendre soin de soi et revenir de vacances plus ressourcé.e que jamais

ANIMATIONS POSSIBLES

- La grotte de la Pierre de Volvic ou de Jonas
- Le parc animalier d'Auvergne
- Le Château de Murol ou de la Batisse
- Musée L'Aventure Michelin
- Dégustation de spécialités locales : truffade Pachade, potée auvergnate, Pounti, Gaperon, tomme d'Auvergne

Pour l'organisation de votre séjour, reportez-vous aux pages 6 à 10.
Pré-inscription par téléphone au 04-72-10-01-30

HÉBERGEMENT



Maison sur deux étages au cœur du village.
RDC : Salle à manger, salon, cuisine équipée, salle d'eau, WC.

Étage 1 : Deux chambres de deux à trois personnes, salle d'eau, WC.

Étage 2 : Une chambre avec trois lits simples et deux chambres avec deux lits simples, chacune avec salle d'eau et WC privatifs.

Équipement : Terrasse avec salon de jardin, lave-linge, lave-vaisselle, poêle à bois, TV, wifi.

PLANNING DES SÉJOURS

DATES	TEAM	PRIX
SÉJOURS À THÈME VULCANIA		
17 - 25 juin (9 jours)	◆	1800 €
26 juin - 6 juil. (11 jrs)	◆	2200 €
SÉJOUR À THÈME THERMES		
7 - 16 juil. (10 jours)	◆	2000 €



PEY (Landes)

GROUPE : 7 vacanciers et 2 encadrants | TRANSPORT : 7 h 30 en minibus

Entre Landes et Pays Basque, Pey offre un emplacement privilégié pour profiter des plages de l'Atlantique, des stations balnéaires comme Hossegor ou Capbreton, des stations thermales, mais aussi des collines basques et de leur patrimoine. Un village calme et charmant, parfait pour un séjour mêlant océan, nature et terroir.

ANIMATIONS POSSIBLES

- Découverte de Dax, première ville thermale de France
- Shopping à Bayonne, capitale du pays basque français
- Pique-nique au bord de l'étang de Soustons, site naturel classé
- Découverte de Biarritz et de son splendide aquarium
- Découverte de Capbreton, de son marché aux poissons et de son magnifique port de plaisance
- Baignade à l'Océan
- Animations de soirée et pétanque
- Dégustation de spécialités locales : canard, foie gras, charcuteries, tourtière landaise, miel et confitures de la région

Pour l'organisation de votre séjour, reportez-vous aux pages 6 à 10.
Pré-inscription par téléphone au 04-72-10-01-30

HÉBERGEMENT



Grande maison régionale de 240 m².

RDC : Salon, salle à manger, cuisine équipée, deux salles d'eau avec WC, quatre chambres d'une à trois 3 personnes.

Étage 1 : Petit salon, deux chambres d'une à deux personnes, salle d'eau avec WC.

Équipement : Piscine, pétanque, billard, ping-pong, plancha, barbecue, lave-linge, lave-vaisselle, TV, cheminée, wifi.

PLANNING DES SÉJOURS

DATES	TEAM	PRIX
4 - 18 août (15 jours)		2775 €
19 août - 3 sept (16 jrs)		2960 €



PORTIRAGNES

(Hérault)

GROUPE : 7 vacanciers et 2 encadrants | TRANSPORT : 4 h 30 en minibus

Station balnéaire réputée pour ses grandes plages de sable fin et son ensoleillement généreux, Portiragnes-Plage est située à 4 km du village occitan et à 15 km de Béziers. Activités, animations et ambiance méditerranéenne promettent un séjour vivant et agréable.

ANIMATIONS POSSIBLES

- Baignade, jeux de plage, pétanque
- Excursion à Minerve, cité cathare perchée sur un énorme piédestal de rocs multicolores
- Découverte du Canal du Midi
- Excursion au lac de Salagou réputé pour ses paysages exceptionnels
- Shopping à Béziers et découverte de la ville
- Animations de soirées, bals, marchés artisanaux et soirées festives
- Dégustation de spécialités locales : Cassoulet languedocien, Gardianne de taureau, Pélardon, Zézette de Sète, Fougasse d'Aigues-Mortes, variétés de poissons et de fruits de mer

HÉBERGEMENT

Appartement de 140 m² à proximité de la plage et des commerces.

RDC : Grand salon avec cuisine américaine, deux salles d'eau dont une avec WC, WC indépendant, cinq chambres de deux personnes.

Équipement : Terrasse couverte de 16 m², mobilier extérieur, TV, lave-linge, lave-vaisselle, wifi.



PLANNING DES SÉJOURS

DATES	TEAM	PRIX
16 – 24 juin (9 jours)	■	1665 €
25 juin - 2 juil. (8 jrs)	■■	1480 €
3 – 15 juil. (13 jours)	■■■	2470 €
16 – 23 juil. (8 jours)	■■■■	1544 €
24 juil. – 3 août (11 jrs)	■■■■■	2090 €
4 – 13 août (10 jours)	■■■■■■	1930 €
14 – 24 août (11 jours)	■■■■■■■	2090 €
SÉJOUR À THÈME 18-30 ANS		
25 août – 1 sept. (8 jrs)	■■■■■■■■	1544 €
2 – 9 sept (8 jours)	■■■■■■■■■	1520 €

Pour l'organisation de votre séjour, reportez-vous aux pages 6 à 10.
Pré-inscription par téléphone au 04-72-10-01-30



NOUVEAU
2026



SAINT-PAULIEN (Haute-Loire)

GROUPE : 7 vacanciers et 2 encadrants | TRANSPORT : 2 h 30 en minibus

À 20 minutes du Puy-en-Velay, Saint-Paulien est une ancienne cité médiévale entourée de collines verdoyantes. Ce village authentique constitue un point de départ idéal pour découvrir la Haute-Loire, ses marchés, ses paysages et son patrimoine.

ANIMATIONS POSSIBLES

- Musée archéologique Michel Pomarat
- Visite des carrières d'argile du Velay
- Visite du ravin de Corboeuf avec ses falaises d'argile multicolores
- Exploration des communes voisines : Polignac, Saint-Geneys
- Château de la Rochelambert
- La ville du Puy-en-Velay
- Le musée Crozatier
- Vallée de la Borne
- Centre aquatique La Vague
- Base de loisirs de Lavoûte-sur-Loire
- Lac du Bouchet
- Dégustation de spécialités locales : lentille verte du Puy, aligot, truffade, Cantal, Saint-Nectaire, potée auvergnate, Farinette

HÉBERGEMENT



Maison de famille

RDC : Une cuisine avec salon dinatoire, une chambre avec un lit double et sa salle d'eau, une chambre avec un lit simple et un lit double et sa salle d'eau, une chambre avec un lit double et un lit simple.

Étage 1 : Une chambre avec un lit double et 1 lit simple et sa salle d'eau et une chambre avec 2 lits doubles et sa salle de bain.

Équipement : Piscine, jardin avec son mobilier, lave-vaisselle, TV, wifi.

PLANNING DES SÉJOURS

DATES	TEAM	PRIX
31 juil. – 6 août (7 jours)	■	1316 €
7 août – 13 août (7 jours)	■	1316 €
14 – 24 août (11 jours)	■	2035 €
25 – 31 août (7 jours)	■	1400 €
1 – 10 sept (10 jours)	■	1850 €

Pour l'organisation de votre séjour, reportez-vous aux pages 6 à 10.
Pré-inscription par téléphone au 04-72-10-01-30



SERMERSHEIM

(Bas-Rhin)

GROUPE : 7 vacanciers et 2 encadrants | TRANSPORT : 5 h en minibus

À deux pas de l'Allemagne, en Alsace, entre Colmar et Strasbourg, Sermersheim est le lieu idéal pour découvrir châteaux, villages traditionnels, musées et paysages verdoyants. La région, riche en histoire et en nature, promet un séjour varié, authentique et dépaysant.

ANIMATIONS POSSIBLES

- Visites de Strasbourg et de sa cathédrale, de la brasserie Kronenbourg, ou encore de la maison du pain d'épice.
- Excursion à Colmar, Obernai
- Visite du château du Haut-Koenigsbourg
- Excursion en Allemagne
- NOMBREUSES fêtes locales axées sur le folklore, la musique et la gastronomie
- Soirées festives et pétanque
- Dégustation de spécialités locales : choucroute, Baeckeofe, Flammenkueche, Munster, Kouglof, tarte aux quetsches



HÉBERGEMENT

Maison confortable de 220 m² en lisière de forêt.

RDC : Salle à manger, salon, cuisine fermée, quatre chambres d'une à deux personnes, salle d'eau, WC.

Étage 1 : Une chambre avec un lit double et une chambre avec deux lits simples, salle d'eau, WC, mezzanine aménagée.

Équipement : Cour et espace vert privatif, salon de jardin, barbecue, lave-linge, lave-vaisselle, cheminée, TV, wifi.

PLANNING DES SÉJOURS

DATES	TEAM	PRIX
17 - 25 juin (9 jours)		1665 €
26 juin - 2 juil. (7 jrs)		1295 €
3 - 9 juil.(7 jours)		1400 €
10 - 20 juil. (11 jours)		2090 €
21 - 27 juil. (7 jours)		1351 €
28 juil. - 6 août (10 jrs)		1930 €
7 - 17 août (11 jours)		2090 €
18 - 24 août (7 jours)		1351 €
25 - 31 août (7 jours)		1351 €
1 - 8 sept (8 jours)		1520 €

Pour l'organisation de votre séjour, reportez-vous aux pages 6 à 10.
Pré-inscription par téléphone au 04-72-10-01-30

NOUVEAU
2026



STREVI (Italie)

GROUPE : 7 vacanciers et 2 encadrants | TRANSPORT : 5 h en minibus

Situé dans le Piémont, Strevi séduit par ses paysages vallonnés et ses vignobles réputés, notamment pour le Moscato d'Asti. Entre balades, dégustations et découverte d'un patrimoine italien préservé, c'est un lieu parfait pour un séjour calme et gourmand.

ANIMATIONS POSSIBLES

- Pique-nique panoramique dans les vignes
- Visite d'Acqui Terme une ville thermale historique
- Visite d'Alessandria la capitale du sud du Piémont
- Visite du patrimoine autour de Strevi
- Route gastronomique du Monferrato
- Visite de fermes locales
- Dégustation de spécialités locales : Tajarin, agneau mijotée, polenta, Amerettin Torrone piémontais, huile d'olive, noix, salumi piémontesi, pizza, pasta

Pour l'organisation de votre séjour, reportez-vous aux pages 6 à 10.
Pré-inscription par téléphone au 04-72-10-01-30

HÉBERGEMENT



Belle maison de campagne

RDC : cuisine dinatoire, salon, une chambre double, une salle de bain

Étage 1 : deux chambres double, une chambre avec trois lits simples, deux salles de bains

Étage 2 : Une chambre avec quatre lits simples, une salle de bain

Équipement : Vélos, piscine, lave-linge, jardin privée, cheminée, TV, wifi.

PLANNING DES SÉJOURS

DATES	TEAM	PRIX
2 - 16 juil. (15 jours)		3000 €



VOGÜÉ

(Ardèche)

GROUPE : 10 vacanciers et 3 encadrants | TRANSPORT : 2 h 30 en minibus

Classé parmi les Plus Beaux Villages de France, Vogüé offre un décor médiéval enchanteur entre château, ruelles pavées et rivière. Au cœur de l'Ardèche, c'est une destination idéale pour un séjour mêlant nature, patrimoine et détente.

ANIMATIONS POSSIBLES

- Balade dans les gorges de l'Ardèche
- Visite des villages de caractère : Balazuc, Labeaume, Ruoms
- Visite d'une brasserie locale
- Exploration de la grotte Chauvet 2 et de la grotte de la Cocalière
- Randonnées dans les environs
- Dégustation de spécialités ardéchoises
- Baignade et pique-nique le long de la rivière Ardèche
- Visite de l'Aven d'Orgnac, un site naturel remarquable
- Découverte des musées locaux, comme le musée de la Lavande
- Observation de la faune et de la flore au parc naturel des Monts d'Ardèche
- Dégustation de spécialités locales : jambon cru d'Ardèche, Caillette ardéchoise, Picodon, truffade ardéchoise, soupe aux châtaignes, marrons glacés, crème de marrons

Pour l'organisation de votre séjour, reportez-vous aux pages 6 à 10.
Pré-inscription par téléphone au 04-72-10-01-30

HÉBERGEMENT

Maison de campagne

RDC : Cuisine, salon, salle à manger, une chambre avec un lit double, salle de bain, et 2 WC

Étage 1 : Quatre chambres de deux personnes, une de trois lits simples, une chambre avec un lit double, une salle d'eau, et 2 WC

Équipement : Lave-linge, Piscine, grande terrasse, barbecue, wifi.



PLANNING DES SÉJOURS

DATES	TEAM	PRIX
24 juin - 1 juil. (8 jrs)		1440 €
2 - 9 juil. (8 jours)		1504 €
10 - 20 juil. (11 jours)		2035 €
21 - 30 juil.(10 jours)		1880 €



Séjours
AUTOMNE
2026

SÉJOUR	PAGE
28 CHÉLIEU (Isère)	44
29 SERMERSHEIM (Alsace)	45
30 ORCINES (Puy-de-Dôme)	46



CHÉLIEU

(Isère)

GROUPE : 7 vacanciers et 2 encadrants | TRANSPORT : 1 h 30 en minibus

Au cœur d'un cadre naturel pittoresque, Chélieu offre une atmosphère chaleureuse idéale pour profiter de la magie de l'automne. Entre balades au milieu des couleurs flamboyantes, découvertes locales et moments conviviaux avec l'équipe, ce séjour invite à la détente et au partage. Une sortie au parc Walibi est également incluse pour une journée pleine de sensations et de plaisir.

ANIMATIONS COMPRISSES

- Une journée à Walibi spécial Halloween, parc d'attraction réputé pour ses manèges palpitants, ses spectacles et son ambiance conviviale, vous offrira une expérience mémorable

ANIMATIONS POSSIBLES

- Découvrez les forêts et sentiers colorés autour de Chélieu et partez à la chasse aux champignons ou autres fruits d'automne
- Ateliers créatifs : confection de décos automnales
- Visite du village et de son patrimoine local
- Excursion au lac de Paladru
- Soirées conviviales autour de jeux de société
- Dégustation de spécialités locales : Saint-Marcellin, Saint Félicien, Tartiflette, caillette dauphinoise, noix et cerises

hébergement



Maison de campagne confortable de 220 m² en lisière de forêt.

RDC : Salle à manger, Salon, cuisine équipée, quatre chambres d'une à deux personnes, salle d'eau, WC.

Étage 1 : Deux chambres d'une et deux personnes, salle d'eau, WC, palier – mezzanine aménagé.

Équipement : Cour et grand espace vert arboré privatif avec salon de jardin et barbecue, lave-linge, lave-vaisselle, cheminée, TV, wifi.

planning des séjours

SÉJOUR À THÈME WALIBI

DATES	TEAM	PRIX
27 oct. -02 nov. (7 jrs)	1	1330 €

Pour l'organisation de votre séjour, reportez-vous aux pages 6 à 10.
Pré-inscription par téléphone au 04-72-10-01-30



SERMERSHEIM (Alsace)

GROUPE : 7 vacanciers et 2 encadrants | TRANSPORT : 5 h en minibus

Situé dans le Bas-Rhin, Sermersheim bénéficie d'une situation privilégiée pour découvrir l'Alsace en automne. C'est le point de départ idéal pour profiter d'Europa-Park durant la période d'Halloween, lorsque le parc se pare de décos spectaculaires et d'animations thématiques. Entre atmosphère festive, paysages alsaciens et découvertes culturelles, ce séjour promet un automne riche en émotions et en convivialité.

ANIMATIONS COMPRISSES

- Une journée à Europa Park spécialement décoré pour Halloween, vous promet une expérience inoubliable entre attractions sensationnelles, spectacles et ambiance festive

ANIMATIONS POSSIBLES

- Visite de Strasbourg et de sa célèbre cathédrale
- Visite de la célèbre brasserie Kronenbourg, maison du pain d'épice
- Excursion à Colmar, Obernai
- Visite du château du Haut-Koenigsbourg
- Excursion en Allemagne
- Nombreuses fêtes locales axées sur le folklore, la musique et la gastronomie
- Dégustation de spécialités locales : Choucroute, Baeckeofe, Flammenkueche, Munster, Kouglof, Tarte aux quetsches

HÉBERGEMENT



Maison confortable de 220 m² en lisière de forêt.

RDC : Salle à manger, salon, cuisine fermée, quatre chambres d'une à deux personnes, salle d'eau, WC.

Étage 1 : Une chambre avec un lit double et une chambre avec deux lits simples, salle d'eau, WC, mezzanine aménagée.

Équipement : Cour et espace vert privatif, salon de jardin, barbecue, lave-linge, lave-vaisselle, cheminée, TV, wifi.

PLANNING DES SÉJOURS

SÉJOUR À THÈME EUROPA PARK

DATES	TEAM	PRIX
27 oct. -02 nov. (7 jrs)	■	1330 €

Pour l'organisation de votre séjour, reportez-vous aux pages 6 à 10.
Pré-inscription par téléphone au 04-72-10-01-30

NOUVEAU
2026



ORCINES

(Puy- de- Dôme)

GROUPE : 7 vacanciers et 2 encadrants | TRANSPORT : 1 h 30 en minibus

À quelques minutes de Clermont-Ferrand, Orcines offre un cadre reposant au pied de la Chaîne des Puys. Ce séjour d'automne met l'accent sur le bien-être, avec deux entrées programmées aux thermes pour profiter de moments de détente et de douceur. Entouré de paysages volcaniques et de forêts aux couleurs éclatantes, c'est le lieu parfait pour se ressourcer et apprécier la sérénité de l'Auvergne en automne.

ANIMATIONS COMPRISSES

- Deux journées aux thermes, pour prendre soin de soi, se détendre et profiter pleinement de l'automne pour se ressourcer

ANIMATIONS POSSIBLES

- Thermes Royatonic
- La Grotte de la Pierre de Volvic
- Le Parc Animalier d'Auvergne
- Le Château de Murol ou de la Batisse
- Musée L'Aventure Michelin
- Grottes de Jonas
- Soirées conviviales autour de jeux de société
- Découverte des spécialités du terroir comme le Saint-Nectaire, le Bleu d'Auvergne, la truffade ou l'aligot

Pour l'organisation de votre séjour, reportez-vous aux pages 6 à 10.
Pré-inscription par téléphone au 04-72-10-01-30

HÉBERGEMENT



Maison sur deux étages au cœur du village.

RDC : Salle à manger, salon, cuisine équipée, salle d'eau, WC.

Étage 1 : Deux chambres de deux à trois personnes, salle d'eau, WC.

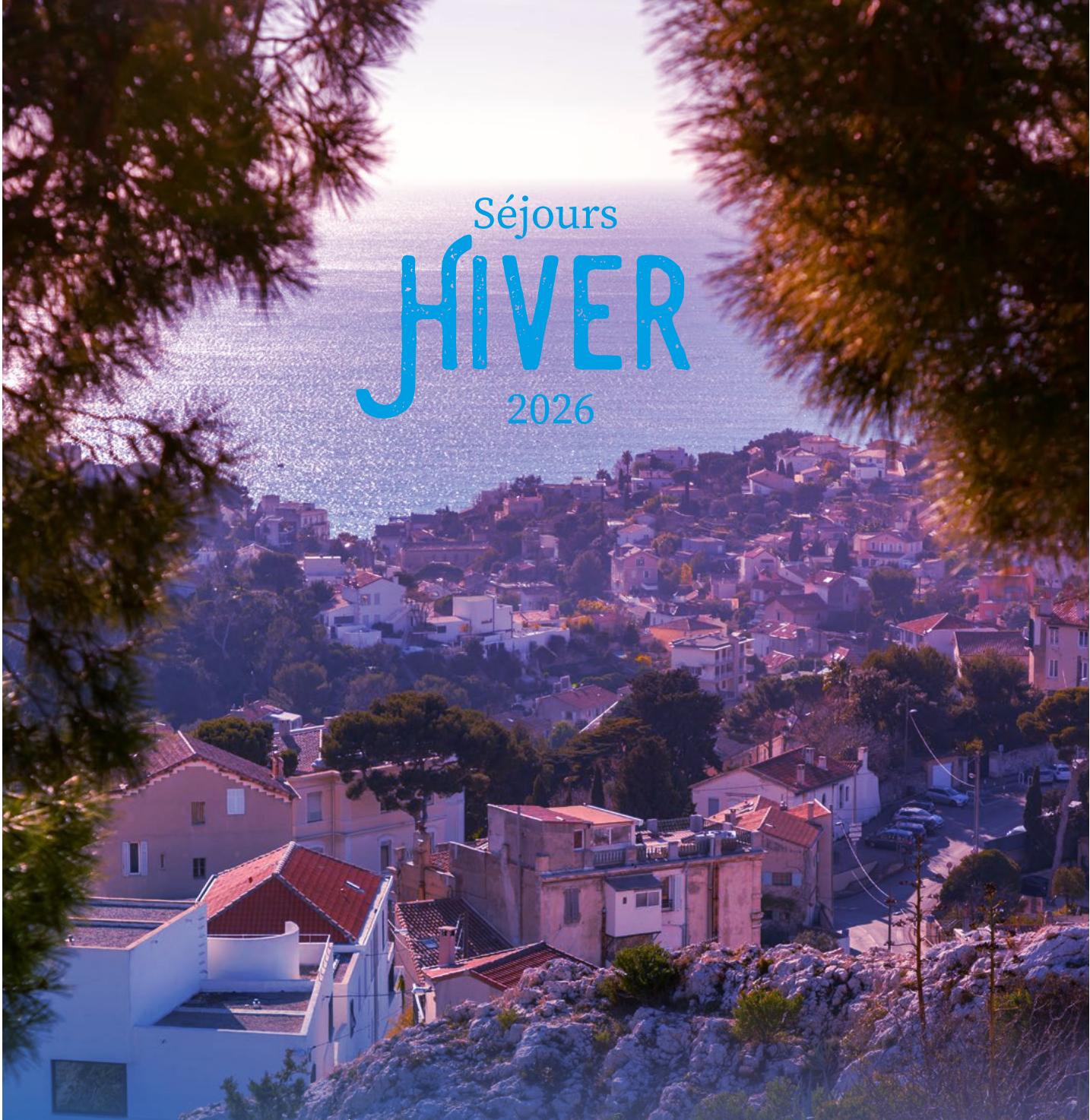
Étage 2 : Une chambre avec trois lits simples et deux chambres avec deux lits simples, chacune avec salle d'eau et WC privatifs.

Équipement : Terrasse avec salon de jardin, lave-linge, lave-vaisselle, poêle à bois, TV, wifi.

PLANNING DES SÉJOURS

SÉJOUR À THÈME THERMES

DATES	TEAM	PRIX
27 oct. - 02 nov. (7 jrs)		1330 €



Séjours **HIVER** 2026

SÉJOUR	PAGE
31 CHATEAUDOUBLE (Drome)	48
32 LA SEYNE-SUR-MER (Var)	49
33 MARSEILLE (Var)	50
34 MONTFRIN (Gard)	51
35 SAINT-AULIEN (Haute-Loire)	52
36 SERMERSHEIM (Bas-Rhin)	53
37 VOGÜÉ (Ardèche)	54
38 BAILLEUL	55



**NOUVEAU
2026**



CHÂTEAUDOUBLE (Drôme)

GROUPE : 7 vacanciers et 2 encadrants | TRANSPORT : 2 h en minibus

Au pied du Vercors, Châteaudouble se pare en hiver d'un calme enchanteur, entre nature préservée et patrimoine. Le village offre un cadre propice aux promenades tranquilles, à la découverte de la Drôme et à des moments de détente dans une atmosphère cosy et sereine.

ANIMATIONS POSSIBLES

- Excursion à Valence
- Cité du Chocolat Valrhona
- Château de Crussol
- Visite du palais idéal du facteur cheval
- Marchés locaux
- Animation en soirée
- Pétanque
- Dégustation de spécialités locales : La caillette drômoise, les ravioles du Royans, le Fromages de chèvre comme le Picodon AOP et bien sûr, les olives et huile d'olive

Pour l'organisation de votre séjour, reportez-vous aux pages 6 à 10.
Pré-inscription par téléphone au 04-72-10-01-30

HÉBERGEMENT



Maison de campagne entièrement rénovée et juxtaposée à une ferme de lapins, répartie sur deux étages et accessible aux personnes à mobilité réduite.

RDC : Grande pièce de vie comprenant un salon et une cuisine dinatoire, un garde à manger et une buanderie. Une chambre PMR équipée de deux lits simples, avec salle d'eau et WC privatifs.

Étage 1 : Quatre chambres de deux à trois lits, dont l'une dispose de sa propre salle d'eau, une salle de douche commune, un WC séparé.

Équipement : Jardin aménagé avec son mobilier, table de ping-pong, terrain de pétanque, barbecue, lave-linge, wifi.

PLANNING DES SÉJOURS

DATES	TEAM	PRIX
29 déc. - 4 janv. (7 jours)		1295 €



LA SEYNE-SUR-MER

(Var) - GROUPE : 7 vacanciers et 2 encadrants | TRANSPORT : 4 h 30 en minibus

Avec son climat méditerranéen doux, La Seyne-sur-Mer est une destination agréable même en hiver. Ses paysages maritimes, son port, ses promenades en bord de mer et son ambiance provençale lumineuse invitent à un séjour reposant, entre détente, nature et découvertes culturelles.

ANIMATIONS POSSIBLES

- Visite du Fort Napoléon, site historique avec des vues panoramiques sur la mer
- Excursion et shopping à Saint Tropez
- Découverte du marché de Sanary sur mer et de nombreux autres marchés
- Escapade à Cassis
- Visite de la presqu'île de Giens
- Visite du Musée national de la Marine à Toulon
- Découverte du littoral : Six Fours, Saint Mandrier sur Mer, Sanary sur Mer, ...
- Sortie en bateau vers l'île des Embiez, Porquerolles
- Soirées festives
- Pétanque
- Dégustation de spécialités locales : Tarte tropézienne, Daube provençale, Fougasse, Bouillabaisse, variétés de poissons et de fruits de mer

Pour l'organisation de votre séjour, reportez-vous aux pages 6 à 10.
Pré-inscription par téléphone au 04-72-10-01-30

HÉBERGEMENT



Maison de 190 m² dans un quartier calme, à 2 kilomètres du centre-ville et 1,5 kilomètres des plages avec vue sur la baie du Lazaret qui fait partie de la rade de Toulon, une des plus belles rades d'Europe.

RDC : Séjour, cuisine attenante, chambre d'une personne, salle de bain, WC.

Étage 1 : Quatre chambres d'une à trois personnes, dont une avec salle d'eau et WC, salle de bain, WC indépendant.

Équipement : TV, Wifi, salon de jardin, barbecue.

PLANNING DES SÉJOURS

DATES	TEAM	PRIX
29 déc. - 4 janv. (7 jrs)		1295 €



MARSEILLE

(Bouches-Du-Rhône)

GROUPE : 7 vacanciers et 2 encadrants | TRANSPORT : 4 h en minibus

Même en hiver, Marseille offre un climat doux et ensoleillé, idéal pour profiter de la Méditerranée en toute tranquillité. Entre visites culturelles, balades sur le Vieux-Port, découverte des quartiers typiques et ambiance chaleureuse, la cité phocéenne propose un séjour hivernal plein de lumière, d'authenticité et de convivialité.

ANIMATIONS POSSIBLES

- Excursion à Marseille : le Vieux-Port, le quartier du Panier ou encore la basilique Notre-Dame-de-la-Garde
- Marchés provençaux emblématiques : Marché du Prado, Marché de Noailles ou Marché de l'Olive
- Découverte culturelle : visites de musées comme le MuCEM ou le Palais du Pharo
- Pétanque et animations de soirée
- Découverte des alentours comme Aix en Provence, Aubagne...
- Dégustation de spécialités locales : bouillabaisse, soupe au pistou, navettes, pissaladière et autres mets provençaux

Pour l'organisation de votre séjour, reportez-vous aux pages 6 à 10.
Pré-inscription par téléphone au 04-72-10-01-30

HÉBERGEMENT



Le gîte de 130 m², situé dans un domaine arboré dans le 11^e arrondissement de Marseille. Il ne dispose d'aucune chambre de plain-pied.

RDC : Grande pièce de vie comprenant un salon et une cuisine dinatoire

En demi-niveau entre le RDC et le rez de jardin : Une chambre avec un lit double, salle de douche, et WC séparés.

Rez-de jardin : Salle d'eau commune, une chambre avec lit double et accès à une terrasse, une chambre avec un lit double et deux lits simples ayant accès à l'autre terrasse.

En demi-niveau entre le RDC et le 1^{er} étage : Une chambre mansardée avec 3 lits.

Étage 1 : Une chambre mansardée avec 2 lits.

Équipement : Grandes terrasses clôturées de 50m² et 70m², barbecue, lave-linge, lave-vaisselle, TV, jardin privatif avec salon de jardin, piscine partagée, table de ping-pong, wifi.

PLANNING DES SÉJOURS

DATES	TEAM	PRIX
22 - 28 déc. (7 jours)	■	1295 €
29 déc. - 04 janv. (7 jrs)	■	1295 €



MONTFRIN

(Gard)

GROUPE : 7 vacanciers et 2 encadrants | TRANSPORT : 3 h en minibus

Montfrin, situé entre Nîmes et Avignon, offre l'hiver un cadre calme et agréable, parfait pour se ressourcer. Son ambiance provençale, ses ruelles tranquilles et ses marchés locaux en font un lieu idéal pour un séjour doux, ponctué de découvertes culturelles et de promenades.

ANIMATIONS POSSIBLES

- Excursion à Nîmes, Avignon ou Arles...
- Découverte du pont du Gard
- Visite au musée du bonbon Haribo
- Marchés provençaux : L'Isle-sur-la-Sorgue, Montfrin, Villeneuve-lès-Avignon...
- Animation en soirée
- Pétanque
- Dégustation de spécialités locales : tapenade, miel de lavande, olives de la région, nougat, herbes de Provence, fromages de chèvre, fougasse

Pour l'organisation de votre séjour, reportez-vous aux pages 6 à 10.
Pré-inscription par téléphone au 04-72-10-01-30

HÉBERGEMENT



Maison rénovée de 170 m² sur deux niveaux.

RDC : Cuisine ouverte sur salon et salle à manger, WC indépendant, une chambre avec sa salle d'eau et WC PMR.

Étage 1 : Deux chambres avec deux lits simples et deux chambres avec trois lits simples, chacune avec salle d'eau et WC privatifs.

Équipement : Climatisation, terrasses avant et cour arrière, lave-linge, lave-vaisselle, TV, wifi.

PLANNING DES SÉJOURS

DATES	TEAM	PRIX
22 - 28 déc. (7 jours)		1295 €
29 déc. - 4 janv. (7 jours)		1295 €



SAINT-PAULIEN (Haute-Loire)

GROUPE : 7 vacanciers et 2 encadrants | TRANSPORT : 2 h 30 en minibus

Entouré de collines au cœur de la Haute-Loire, Saint-Paulien révèle en hiver une atmosphère paisible et ressourçante. Entre patrimoine médiéval, nature, marchés locaux et douceur d'un petit village authentique, ce séjour invite à la détente, aux balades tranquilles et à la découverte de la région dans un décor hivernal apaisant.

ANIMATIONS POSSIBLES

- Musée archéologique Michel Pomarat
- Visite des carrières d'argile du Velay
- Visite du ravin de Corboeuf avec ses falaises d'argile multicolores
- Exploration des communes voisines : polignac, Saint-Geneys
- Château de la Rochelambert
- La ville du Puy-en-Velay
- Le musée Crozatier
- Vallée de la Borne
- Lac du Bouchet
- Dégustation de spécialités locales : lentille verte du Puy, Aligot, Truffade, Cantal, Saint-Nectaire, Potée auvergnate, Farinette

HÉBERGEMENT



Maison de famille

RDC : Une cuisine avec salon dinatoire, une chambre avec un lit double et sa salle d'eau, une chambre avec un lit simple et un lit double et sa salle d'eau, une chambre avec un lit double et un lit simple.

Étage 1 : Une chambre avec un lit double et 1 lit simple et sa salle d'eau et une chambre avec 2 lits doubles et sa salle de bain.

Équipement : Piscine, jardin avec son mobilier, lave-vaisselle, TV, wifi.

PLANNING DES SÉJOURS

DATES	TEAM	PRIX
22 - 28 déc. (7 jours)	🟡	1295 €
29 déc. - 4 janv. (7 jours)	🔵	1295 €

Pour l'organisation de votre séjour, reportez-vous aux pages 6 à 10.
Pré-inscription par téléphone au 04-72-10-01-30



SERMERSHEIM

(Bas-Rhin)

GROUPE : 7 vacanciers et 2 encadrants | TRANSPORT : 5 h en minibus

Au cœur de l'Alsace, Sermersheim devient en hiver un point de départ privilégié pour découvrir villages illuminés, traditions régionales et visites culturelles. Entre ambiance chaleureuse, nature et patrimoine, ce séjour offre un concentré d'authenticité alsacienne durant la saison hivernale.

ANIMATIONS POSSIBLES

- Visite de Strasbourg et de sa célèbre cathédrale
- Visite du marché de Noël à Strasbourg
- Visite de la célèbre brasserie Kronenbourg, de la maison du pain d'épice
- Excursion à Colmar, Obernai
- Visite du château du Haut-Koenigsbourg
- Excursion en Allemagne
- Nombreuses fêtes locales axées sur le folklore, la musique et la gastronomie
- Soirées festives
- Pétanque
- Dégustation de spécialités locales : Choucroute, Baeckeoffe, Flammenkueche, Munster, Kouglof, Tarte aux quetsches, Bredele

Pour l'organisation de votre séjour, reportez-vous aux pages 6 à 10.
Pré-inscription par téléphone au 04-72-10-01-30

HÉBERGEMENT



Maison confortable de 220 m² en lisière de forêt.

RDC : Salle à manger, salon, cuisine fermée, quatre chambres d'une à deux personnes, salle d'eau, WC.

Étage 1 : Une chambre avec un lit double et une chambre avec deux lits simples, salle d'eau, WC, mezzanine aménagée.

Équipement : Cour et espace vert privatif, salon de jardin, barbecue, lave-linge, lave-vaiselle, cheminée, TV, wifi.

PLANNING DES SÉJOURS

DATES	TEAM	PRIX
22 - 28 déc. (7 jours)	■	1295 €
29 déc. - 4 janv. (7 jrs)	■■■	1295 €



VOGÜÉ (Ardèche)

GROUPE : 10 vacanciers et 3 encadrants | TRANSPORT : 2 h 30 en minibus

Classé parmi les Plus Beaux Villages de France, Vogüé dévoile en hiver un charme unique, entre ruelles silencieuses, château médiéval et paysages ardéchois empreints de sérénité. Un cadre idéal pour des balades au bord de la rivière, des moments de détente et la découverte d'un patrimoine riche dans une atmosphère douce et feutrée.

ANIMATIONS POSSIBLES

- Balade dans les gorges de l'Ardèche
- Visite des villages de caractère : Balazuc, Labeaume, Ruoms
- Visite d'une brasserie locale
- Exploration de grottes : Chauvet 2 et la Cocalière
- Randonnées dans les environs
- Dégustation de spécialités ardéchoises
- Pique-nique le long de la rivière Ardèche
- Visite de l'Aven d'Orgnac, un site naturel remarquable
- Découverte des musées locaux (de la Lavande...)
- Observation de la faune et de la flore au parc naturel des Monts d'Ardèche
- Dégustation de spécialités locales : jambon cru d'Ardèche, caillettes ardéchoises, Picodon, truffade ardéchoise, soupe aux châtaignes, marrons glacés, crème de marrons

Pour l'organisation de votre séjour, reportez-vous aux pages 6 à 10.
Pré-inscription par téléphone au 04-72-10-01-30

HÉBERGEMENT



Maison de campagne

RDC : Cuisine, salon, salle à manger, une chambre avec un lit double, salle de bain, et 2 WC

Étage 1 : Quatre chambres de deux personnes, une de trois lits simples, une chambre avec un lit double, une salle d'eau, et 2 WC

Équipement : Lave-linge, Piscine, grande terrasse, barbecue, wifi.

PLANNING DES SÉJOURS

DATES	TEAM	PRIX
22 - 28 déc. (7 jours)		1295 €
29 déc. - 4 janv. (7 jrs)		1295 €



BAILLEUL (Nord)

GROUPE : 7 vacanciers et 2 encadrants | TRANSPORT : 7 h 30 en minibus

Venez vivre le célèbre Carnaval de Bailleul, l'un des plus festifs et emblématiques du Nord ! Entre défilés colorés, géants traditionnels, musique, ambiance joyeuse et découverte des traditions locales, ce séjour promet une immersion unique dans la culture flamande. Moments conviviaux, visites régionales et festivités animeront toute la semaine dans une atmosphère chaleureuse et authentique.

ANIMATIONS COMPRISSES

- Animation carnaval
- Déguisements et accès au festivités

ANIMATIONS POSSIBLES

- Visite du Conservatoire botanique national de Bailleul et de la maison de la dentelle
- Excursion en Belgique (Bruges, Gand, Tournai)
- Découverte de nombreux villages pittoresques
- Shopping à Lille, capitale du Nord
- Soirées animées
- Pétanque
- Dégustation de spécialités locales : carbonnade flamande, maroilles, gaufres

HÉBERGEMENT



Ancienne ferme aux briques rouges typiques de la région, entièrement rénovée, d'une superficie de 240 m².

RDC : Séjour ouvert sur la cuisine, une chambre individuelle, une salle d'eau avec WC

Étage 1 : Un espace détente, quatre chambres d'une à quatre personnes, une salle de bain, WC

Équipement : Jardin avec salon extérieur et barbecue, TV, lave-linge, lave-vaisselle, wifi.

PLANNING DES SÉJOURS

SÉJOUR À THÈME CARNAVAL

DATES

3 - 10 fév. 2027 (7 jours)

TEAM

PRIX

1295 €

Pour l'organisation de votre séjour, reportez-vous aux pages 6 à 10.
Pré-inscription par téléphone au 04-72-10-01-30

CONDITIONS DE LA GARANTIE

ASSURANCE ANNULATION - INTERRUPTION

Conformément à la législation en vigueur, AMAHC vous propose de façon facultative une assurance Annulation Interruption uniquement valable pour les séjours de printemps, été, automne et hiver, les week-ends en sont exclus.

SOUSCRIPTION

La souscription à l'« Assurance Annulation Interruption » ne peut se faire qu'au moment de l'inscription et donc en aucun cas séparément, avant ou après celle-ci.

Pour souscrire, vous devez remplir la partie correspondante du Bulletin d'inscription au séjour de vacances, renseignez le montant de votre souscription correspondant à 3.7 % du montant du séjour (hors adhésion, hors frais de dossier et hors séjours de week-end).

La souscription ne sera valable qu'à réception du règlement à l'ordre d'AMAHC, EN MEME TEMPS que votre bulletin d'inscription.

ANNULATION

Article 1 : Nature de la Garantie

Nous vous garantissons le remboursement des pénalités d'annulation qui vous seraient facturées en vertu de l'application de nos Conditions Particulières de Vente, lorsque cette annulation, notifiée par écrit AVANT LE DEPART, est consécutée à la survenue d'un événement non prévisible et indépendant de votre volonté sur présentation d'un justificatif.

Article 2 : Limitation de la Garantie

L'indemnité due en vertu de la présente garantie ne peut dépasser le montant réel des pénalités qui vous seraient facturées suite à l'annulation de ce séjour.

Les frais de dossier, les taxes d'aéroport, le montant de la souscription d'assurance, les frais de dossier, l'adhésion annuelle à AMAHC ne sont pas remboursables.

ATTENTION : si vous annulez tardivement, ne serons pris en charge que les frais d'annulation exigibles à la date de survenue de l'événement génératrice du sinistre.

Si la souscription de la garantie Annulation est postérieure à l'apparition du motif d'annulation du voyage et à sa connaissance par le vacancier, elle ne pourra pas ouvrir droit au remboursement.

Article 3 : Franchise

Une franchise de 10 % du montant du séjour avec un minimum de 50 € sera déduite de l'indemnité de remboursement. La cotisation à AMAHC (10 €) et le montant des frais de dossiers (50 €) sont non remboursables.

Article 4 : Exclusion

Voir chapitre Exclusions générales

INTERRUPTION

Article 1 : Nature de la garantie

Si vous devez interrompre le séjour garanti par ce contrat plus de 3 jours, l'assurance s'engage à vous rembourser les jours de séjours non effectués pour les raisons suivantes :

- Pour vous-même : maladie entraînant une hospitalisation et/ou un rapatriement ou décès. Ou par suite de vol, de dommages graves d'incendie, dégâts des eaux, ou causés par les forces de la nature à vos locaux personnels
- Pour vos proches : Décès de votre conjoint, de droit ou de fait, vos ascendants ou descendants au 1er degré, vos frères ou sœurs.

Le remboursement se fera au prorata temporis des jours de séjours non effectués sans prise en charge des frais éventuels de transport.

Article 2 : Exclusions

Tous les évènements non indiqués dans l'article 1 « Nature de la Garantie » sont exclus.

CONDITIONS GÉNÉRALES

Reproduction littérale des articles R211-3 à R211-11 du Code du Tourisme relatif à la vente de voyages et de séjours, modifié par le Décret n°2017-1871 du 29 décembre 2017.

L'article R211-12 nous fait obligation de reproduire ces articles sur nos catalogues et nos contrats.

Article R211-3 Modifié par Décret n°2017-1871 du 29 décembre 2017 - art. 2 Toute offre et toute vente des prestations mentionnées à l'article L. 211-1 donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section.

Article R211-3-1 Modifié par Décret n°2017-1871 du 29 décembre 2017 - art.

2 L'échange d'informations précontractuelles ou la mise à disposition des conditions contractuelles est effectué par écrit. Ils peuvent se faire par voie électronique. Sont mentionnés le nom ou la raison sociale et l'adresse de l'organisateur ou du détaillant ainsi que l'indication de son immatriculation au registre prévu à l'article L. 141-3 ou, le cas échéant, le nom, l'adresse et l'indication de l'immatriculation de la fédération ou de l'union mentionnées au deuxième alinéa de l'article R. 211-2.

Article R211-4 Modifié par Décret n°2017-1871 du 29 décembre 2017 - art. 2 Préalablement à la conclusion du contrat, l'organisateur ou le détaillant doit communiquer au voyageur les informations suivantes :

1° Les caractéristiques principales des services de voyage :

- a) La ou les destinations, l'itinéraire et les périodes de séjour, avec les dates et, lorsque le logement est compris, le nombre de nuitées comprises;
- b) Les moyens, caractéristiques et catégories de transport, les lieux, dates et heures de départ et de retour, la durée et le lieu des escales et des correspondances. Lorsque

Sont exclus de cette garantie : le départ du séjour pour raisons personnelles ou pour état de santé ou de comportement non compatibles avec le bon déroulement du séjour et ne justifiant pas une prise en charge médicale.

Article 3 : Franchise

Une franchise de 50 € sera déduite du montant calculé de remboursement. Les frais de dossier, le montant de la souscription d'assurance et l'adhésion annuelle à AMAHC ne sont pas remboursables.

EXCLUSIONS GÉNÉRALES ANNULATION ET INTERRUPTION

Dans tous les cas suivants, la garantie ne peut être engagée :

- Pour non présentation à l'heure de RDV, le jour du départ, ne nous ayant pas été signalée préalablement (par écrit, par mail ou par fax)
- Usage de drogues, stupéfiants, médicaments non prescrits par un médecin,
- Etat alcoolique, actes intentionnels, inobligations conscientes d'interdictions officielles ou de prescriptions médicales,
- Suicide ou tentative de suicide du vacancier, automutilation,
- Participation à des paris, crimes, rixes,
- Dommages intentionnellement causés par le vacancier, sur son ordre ou avec sa complicité ou son concours,
- Manipulation ou détention d'engins de guerre,
- Tous les cas de force majeure, rendant l'impossibilité de l'exécution du contrat, notamment les interdictions décidées par les autorités locales,
- Guerre civile ou étrangère, émeutes, mouvements populaires, grèves, actes de terrorisme ou sabotage, manifestation quelconque de la radioactivité,
- Accidents résultants de la pratique de sports par l'assuré dans le cadre d'une compétition officielle organisée par une fédération sportive et pour laquelle une licence est délivrée et l'entraînement en vue des compétitions,
- Alpinisme de haute montagne, bobsleigh, chasse aux animaux dangereux, sports aériens, skeleton, spéléologie et pratique du ski hors-piste,
- Déménagement
- Convocation pour des démarches administratives (Pôle Emploi, Justice, ...)
- Soins esthétiques ou réparateur, thalassothérapie ou cure thermale

ANNULATION INTERRUPTION : QUE FAIRE EN CAS DE SINISTRE ?

Vous ou vos ayants droits devez :

Aviser immédiatement AMAHC de votre impossibilité d'effectuer votre séjour, par un document écrit daté et signé par vous-même ou votre représentant légal. (Courrier, mail ou fax)

Seule la date d'envoi (cachet de la poste faisant foi) ou de réception du mail /fax de cet écrit sera prise en compte pour l'application du montant remboursé.

Transmettre au plus tôt le ou les justificatifs de votre annulation : certificats médicaux originaux, certificats de décès....

Ces documents doivent parvenir dans le mois qui suit la survenance de l'annulation.

Après cette date, aucun remboursement ne pourra être demandé.

L'ensemble des documents cités doit parvenir à :

AMAHC -- Assurance Annulation Interruption

66 rue Voltaire

69003 LYON

vacances@amahc.fr

l'heure exacte n'est pas encore fixée, l'organisateur ou le détaillant informe le voyageur de l'heure approximative du départ et du retour;

c) La situation, les principales caractéristiques et, s'il y a lieu, la catégorie touristique de l'hébergement en vertu des règles du pays de destination;

d) Les repas fournis;

e) Les visites, les excursions ou les autres services compris dans le prix total convenu pour le contrat;

f) Lorsque cela ne ressort pas du contexte, si les services de voyage éventuels seront fournis au voyageur en tant que membre d'un groupe et, dans ce cas, si possible, la taille approximative du groupe;

g) Lorsque le bénéfice d'autres services touristiques fournis au voyageur repose sur une communication verbale efficace, la langue dans laquelle ces services seront fournis;

h) Des informations sur le fait de savoir si le voyage ou le séjour de vacances est, d'une manière générale, adapté aux personnes à mobilité réduite et, à la demande du voyageur, des informations précises sur l'adéquation du voyage ou du séjour de vacances aux besoins du voyageur;

2° La dénomination sociale et l'adresse géographique de l'organisateur et du détaillant, ainsi que leurs coordonnées téléphoniques et, s'il y a lieu, électroniques;

3° Le prix total incluant les taxes et, s'il y a lieu, tous les frais, redevances ou autres coûts supplémentaires, ou, quand ceux-ci ne peuvent être raisonnablement calculés avant la conclusion du contrat, une indication du type de coûts additionnels que le voyageur peut encore avoir à supporter;

4° Les modalités de paiement, y compris le montant ou le pourcentage du prix à

verser à titre d'acompte et le calendrier pour le paiement du solde, ou les garanties financières à verser ou à fournir par le voyageur;

5° Le nombre minimal de personnes requis pour la réalisation du voyage ou du séjour et la date limite mentionnée au III de l'article L. 211-14 précédant le début du voyage ou du séjour pour une éventuelle résolution du contrat au cas où ce nombre ne serait pas atteint;

6° Des informations d'ordre général concernant les conditions applicables en matière de passeports et de visas, y compris la durée approximative d'obtention des visas, ainsi que des renseignements sur les formalités sanitaires, du pays de destination;

7° Une mention indiquant que le voyageur peut résoudre le contrat à tout moment avant le début du voyage ou du séjour, moyennant le paiement de frais de résolution appropriés ou, le cas échéant, de frais de résolution standard réclamés par l'organisateur ou le détaillant, conformément au I de l'article L. 211-14;

8° Des informations sur les assurances obligatoires ou facultatives couvrant les frais de résolution du contrat par le voyageur ou sur le coût d'une assistance, couvrant le rapatriement, en cas d'accident, de maladie ou de décès.

En ce qui concerne les forfaits définis au e du 2° du A du II de l'article L. 211-2, l'organisateur ou le détaillant et le professionnel auxquels les données sont transmises veillent à ce que chacun d'eux fournisse, avant que le voyageur ne soit lié par un contrat, les informations énumérées au présent article dans la mesure où celles-ci sont pertinentes pour les services de voyage qu'ils offrent.

Le formulaire par lequel les informations énumérées au présent article sont portées à la connaissance du voyageur est fixé par arrêté conjoint du ministre chargé du tourisme et du ministre chargé de l'économie et des finances. Cet arrêté précise les informations minimales à porter à la connaissance du voyageur lorsque le contrat est conclu par téléphone.

Article R211-5 Modifié par Décret n°2017-1871 du 29 décembre 2017 - art. 2 Les informations mentionnées aux 1°, 3°, 4°, 5° et 7° de l'article R. 211-4 communiquées au voyageur font partie du contrat et ne peuvent être modifiées que dans les conditions définies à l'article L. 211-9.

Article R211-6 Modifié par Décret n°2017-1871 du 29 décembre 2017 - art. 2 Le contrat doit comporter, outre les informations définies à l'article R. 211-4, les informations suivantes :

1° Les exigences particulières du voyageur que l'organisateur ou le détaillant a acceptées;

2° Une mention indiquant que l'organisateur ainsi que le détaillant sont responsables de la bonne exécution de tous les services de voyage compris dans le contrat conformément à l'article L. 211-16 et qu'ils sont tenus d'apporter une aide au voyageur s'il est en difficulté, conformément à l'article L. 211-17-1;

3° Le nom de l'entité chargée de la protection contre l'insolvabilité et ses coordonnées, dont son adresse géographique;

4° Le nom, l'adresse, le numéro de téléphone, l'adresse électronique et, le cas échéant, le numéro de télécopieur du représentant local de l'organisateur ou du détaillant, d'un point de contact ou d'un autre service par l'intermédiaire duquel le voyageur peut contacter rapidement l'organisateur ou le détaillant et communiquer avec lui de manière efficace, demander une aide si le voyageur est en difficulté ou se plaindre de toute non-conformité constatée lors de l'exécution du voyage ou du séjour;

5° Une mention indiquant que le voyageur est tenu de communiquer toute non-conformité qu'il constate lors de l'exécution du voyage ou du séjour conformément au II de l'article L. 211-16;

6° Lorsque des mineurs, non accompagnés par un parent ou une autre personne autorisée, voyagent sur la base d'un contrat comprenant un hébergement, des informations permettant d'établir un contact direct avec le mineur ou la personne responsable du mineur sur le lieu de séjour du mineur;

7° Des informations sur les procédures internes de traitement des plaintes disponibles et sur les mécanismes de règlement extrajudiciaire des litiges et, s'il y a lieu, sur l'entité dont relève le professionnel et sur la plateforme de règlement en ligne des litiges prévue par le règlement (UE) n° 524/2013 du Parlement européen et du Conseil;

8° Des informations sur le droit du voyageur de céder le contrat à un autre voyageur conformément à l'article L. 211-11. En ce qui concerne les forfaits définis au e du 2° du A du II de l'article L. 211-2, le professionnel auquel les données sont transmises

informe l'organisateur ou le détaillant de la conclusion du contrat donnant lieu à la création d'un forfait. Le professionnel lui fournit les informations nécessaires pour lui permettre de s'acquitter de ses obligations en tant qu'organisateur. Dès que l'organisateur ou le détaillant est informé de la création d'un forfait, il fournit au voyageur, sur un support durable, les informations mentionnées aux 1° à 8°.

Article R211-7 Modifié par Décret n°2017-1871 du 29 décembre 2017 - art. 2 Le voyageur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet. Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer l'organisateur ou le détaillant de sa décision par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable de l'organisateur ou du détaillant.

Article R211-8 Modifié par Décret n°2017-1871 du 29 décembre 2017 - art. 2 Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article L. 211-12, il mentionne les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, ainsi que le cours de la ou des devises retenu comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

En cas de diminution du prix, l'organisateur ou le détaillant a le droit de déduire ses dépenses administratives réelles du remboursement dû au voyageur. A la demande du voyageur, l'organisateur ou le détaillant apporte la preuve de ces dépenses administratives.

Article R211-9 Modifié par Décret n°2017-1871 du 29 décembre 2017 - art. 2 Lorsque, avant le départ du voyageur, l'organisateur ou le détaillant se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat, s'il ne peut pas satisfaire aux exigences particulières mentionnées au 1° de l'article R. 211-6, ou en cas de hausse du prix supérieure à 8 %, il informe le voyageur dans les meilleurs délais, d'une manière claire, compréhensible et apparente, sur un support durable :

1° Des modifications proposées et, s'il y a lieu, de leurs répercussions sur le prix du voyage ou du séjour;

2° Du délai raisonnable dans lequel le voyageur doit communiquer à l'organisateur ou au détaillant la décision qu'il prend;

3° Des conséquences de l'absence de réponse du voyageur dans le délai fixé;

4° S'il y a lieu, de l'autre prestation proposée, ainsi que de son prix.

Lorsque les modifications du contrat ou la prestation de substitution entraînent une baisse de qualité du voyage ou du séjour ou de son coût, le voyageur a droit à une réduction de prix adéquate. Si le contrat est résolu et le voyageur n'accepte pas d'autre prestation, l'organisateur ou le détaillant rembourse tous les paiements effectués par le voyageur ou en son nom dans les meilleurs délais et en tout état de cause au plus tard quatorze jours après la résolution du contrat, sans préjudice d'un dédommagement en application de l'article L. 211-17.

Article R211-10 Modifié par Décret n°2017-1871 du 29 décembre 2017 - art. 2 L'organisateur ou le détaillant procède aux remboursements requis en vertu des II et III de l'article L. 211-14 ou, au titre du I de l'article L. 211-14, rembourse tous les paiements effectués par le voyageur ou en son nom moins les frais de résolution appropriés. Ces remboursements au profit du voyageur sont effectués dans les meilleurs délais et en tout état de cause dans les quatorze jours au plus tard après la résolution du contrat.

Dans le cas prévu au III de l'article L. 211-14, l'indemnisation supplémentaire que le voyageur est susceptible de recevoir est au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date.

Article R211-11 Modifié par Décret n°2017-1871 du 29 décembre 2017 - art. 2 L'aide due par l'organisateur ou le détaillant en application de l'article L. 211-17-1 consiste notamment :

1° A fournir des informations utiles sur les services de santé, les autorités locales et l'assistance consulaire;

2° A aider le voyageur à effectuer des communications longue distance et à trouver d'autres prestations de voyage.

L'organisateur ou le détaillant est en droit de facturer un prix raisonnable pour cette aide si cette difficulté est causée de façon intentionnelle par le voyageur ou par sa négligence. Le prix facturé ne dépasse en aucun cas les coûts réels supportés par l'organisateur ou le détaillant.

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE

COTISATION

AMAHC est une association loi 1901. Les séjours sont réservés aux adhérents de AMAHC.

Le montant de la cotisation, valable une année civile, est de 10 €. Cette cotisation reste acquise, sauf en cas d'annulation du fait de l'AMAHC.

Les prestations de l'AMAHC ne sont ouvertes qu'aux adhérents à jour de leur cotisation.

FRAIS DE DOSSIER

Les frais de dossier représentent le temps consacré au traitement de la fiche d'inscription. Le montant des frais de dossier est de 50 €. Les frais de dossier sont non remboursables, sauf en cas d'annulation du fait de l'AMAHC.

PRIX ET PRESTATIONS

Tous nos prix ont été établis en fonction des conditions économiques en vigueur au

moment de la parution du catalogue.

Toute modification de ces conditions pourra entraîner une révision de ces prix, en conformité avec les dispositions législatives ou réglementaires.

Les prestations comprises dans les prix sont :

- L'hébergement et les trois repas, quelle que soit la formule de séjour choisie.
- L'encadrement non-médicalisé des participants.
- Toutes les activités et les animations proposées par AMAHC pendant le séjour.
- Le transport aller-retour du lieu de rendez-vous fixé par AMAHC au lieu de séjour et les déplacements pendant le séjour (sauf mention contraire dans le descriptif du séjour).
- Les frais de rapatriement lorsque celui-ci est décidé avec l'accord du médecin conseil I.M.A. (inter Mutuelle Assistance).

Les prestations non-comprises dans le prix sont :

- Les nuits de transit.
- Les frais médicaux (consultation, pharmacie, ...), la préparation des piluliers (y compris un réaménagement en cours de séjour quelle qu'en soit la raison)
- Les frais personnels (cigarettes, consommations, souvenirs...)
- Les frais de rapatriement si celui-ci ne relève pas des conditions d'I.M.A (Inter Mutuelle Assistance).

INSCRIPTION

La réservation devient définitive lorsque le dossier complet (social, médical, administratif) est parvenu à AMAHC (après validation du service vacances).

Tout vacancier, le jour du départ, doit être impérativement muni de :

Une pièce d'identité (en cours de validité pour les séjours hors territoire français)

Les médicaments nécessaires en semainier, en nombre suffisant pour la durée du séjour à son éventuel traitement, ainsi qu'une ordonnance en cours de validité pour celui-ci et en cas de soins particulier durant le séjour (injection, protocole pour régime, diabète, ...) une prescription supplémentaire devra être jointe. Tous frais médicaux supplémentaires engagés (sur avis médical) par l'association devront être remboursés.

Sa carte vitale.

Son argent personnel pour subvenir à ses dépenses personnelles.

Son trousseau (le trousseau de base doit être adapté au lieu de séjour et à la connaissance des besoins du participant. Il doit être adéquat et suffisant).

ASSURANCES

AMAHC a souscrit auprès de la MAIF un contrat d'assurance garantissant sa responsabilité Civile Professionnelle (contrat N°2519 250 N).

Tout vacancier devra impérativement posséder une assurance Responsabilité Civile, valable du début à la fin du séjour.

RÈGLEMENT

Sont à régler lors de l'inscription, l'acompte fixées à 25% du montant du séjour, des montants de l'adhésion et frais de dossiers (non remboursables, sauf du fait d'annulation de la part d'AMAHC).

En cas d'inscription tardive (moins de 30 jours avant le départ), le montant total sera exigé à la réservation.

Le règlement du solde doit intervenir au plus tard 30 jours avant le départ, sans rappel de notre part.

AMAHC accepte les Chèques Vacances.

CONDITIONS D'ANNULATION

Annulation du fait de AMAHC

AMAHC se réserve le droit, si les circonstances l'exigent et dans l'intérêt des participants, de modifier le calendrier des séjours annoncés, ou l'exécution du programme. En cas d'annulation ou de modification d'un séjour, AMAHC vous informera immédiatement et proposera, soit un séjour équivalent, soit le remboursement intégral des sommes versées : acompte, frais de dossier et cotisation* inclus.

*sauf dans le cas où l'adhérent participe aux activités d'autres services de l'association.

Annulation du fait du participant

Si une des informations (sociale, médicale ou administrative) transmise à l'inscription n'est pas en adéquation avec la situation du vacancier le jour du départ, ou pour les séjours à l'étranger si le participant n'a pas en sa possession les pièces d'identité obligatoires, l'AMAHC considérera ce fait comme une annulation venant du participant.

Toute annulation du fait du participant doit être notifiée par lettre (le cachet de La Poste faisant foi).

La somme retenue est la suivante :

- De l'inscription jusqu'à quatre-vingts dix jours avant la date de départ : retenue de 0 % du coût du séjour, des frais de dossier (50 €) et de la cotisation annuelle (10 €)
- De quatre-vingts neuf jours jusqu'au quarante-cinq jour avant la date de départ : retenue de 25 % du coût du séjour, des frais de dossier (50 €) et de la cotisation annuelle (10 €)
- Entre quarante-quatre jours et dix jours avant la date du départ : retenue de 50 % du coût du séjour, des frais de dossier (50 €) et de la cotisation annuelle (10 €)
- Entre neuf jours et quatre jours avant la date du départ : retenue de 90 % du coût du séjour, des frais de dossier (50 €) et de la cotisation annuelle (10 €)
- Entre trois jours et le jour du départ (annulation, non présentation ou renonciation au voyage) : retenue de l'intégralité du montant du séjour, des frais de dossier (50 €) et de la cotisation annuelle (10 €)

Toutes ces échéances seront validées par le cachet de La Poste.

Tout séjour commencé est dû dans sa totalité.

Pour les séjours le nécessitant, la non-présentation du passeport ou de la carte d'identité sera assimilée à un désistement.

ASSURANCE ANNULATION-INTERRUPTION (FACULTATIVE)

Il est possible de souscrire une assurance annulation-interruption. Son montant correspond à 3.7 % du prix du séjour (hors frais de dossier et cotisation annuelle à AMAHC).

Cette assurance est à souscrire dès l'envoi du dossier d'inscription. Elle ne peut, en aucun cas, être souscrite après la réception du dossier d'inscription par l'AMAHC.

Se conférer aux « conditions de la garantie de l'assurance annulation-interruption » ci-avant.

RESPONSABILITES DE L'ASSOCIATION

AMAHC se réserve le droit de refuser des candidatures qui ne correspondent pas aux séjours proposés; de refuser, le jour du départ un participant, si son état psychique, physique ou comportemental ne lui permet pas de partir, ou en l'absence d'un élément indispensable inscrit au paragraphe « annulation du fait du participant ».

La responsabilité de AMAHC est engagée dès l'accueil du participant par notre équipe d'animation (sauf séjours particuliers et mentionnés dans le descriptif du séjour). Elle s'arrête le jour du retour du séjour au lieu de rendez-vous fixé par AMAHC. En cas d'accompagnement par une tierce personne, la non-présentation de cette tierce personne pourra entraîner une organisation du retour du participant par l'AMAHC aux frais du participant.

AMAHC décline toute responsabilité en ce qui concerne l'argent de poche et les effets et objets personnels qui ne lui ont pas été confiés.

Toute détérioration de matériel mis à la disposition des participants sera facturée à l'intéressé qui pourra faire intervenir sa Responsabilité Civile.

AMAHC décline toute responsabilité en cas de maladie, d'accident, de départ volontaire du séjour de la part du participant, de suicide ou de décès.

En cas d'incident grave, AMAHC se met en rapport avec l'institution ou le responsable légal, ou la famille pour déterminer l'intervention la plus adaptée pour le participant.

En cas de fugue, AMAHC s'engage à entreprendre toutes les démarches nécessaires (déclaration à la police) et à informer le représentant légal ou le référent.

En cas de décès, aucune démarche ne sera engagée sans l'accord explicite (télégramme) des correspondants (famille, tuteur, service...)

Lorsque le représentant légal ou le référent n'est pas joignable, AMAHC prendra, en cas d'urgence, les mesures les plus appropriées dans l'intérêt du participant.

Lorsque nous agissons en qualité de mandataires auprès de transporteurs (routiers, ferroviaires, aériens), d'hôteliers, de propriétaires de gîtes, de prestataires d'activités culturelles ou sportives (musée, équitation...), nous ne pouvons être tenus responsables des dysfonctionnements venant de leurs propres organisations.

Nous ne pouvons être tenus responsables des horaires de rendez-vous (notamment lors des départs et retours de séjour), des faits ou des circonstances indépendantes de notre volonté. De ce fait, AMAHC ne saurait être redévable des frais de prise en charge engagés pour la récupération du vacancier.

RAPATRIEMENT

AMAHC se réserve le droit, aux frais du participant, de le faire hospitaliser ou rapatrier (après en avoir informé la famille ou le référent) si son état de santé ou son comportement gène le bon déroulement du séjour.

Les services (ou particuliers) qui adressent des participants s'engagent à venir chercher le participant sur le lieu de séjour, à leurs frais, par tout moyen adapté en cas de nécessité.

Tous séjour commencé est dû dans sa totalité.

SERVICE QUALITE

En cas de remarques ou litiges sur nos prestations, vous pouvez informer, par ordre chronologique et par lettre, le Service Loisirs et Vacances Accompagnés, la direction de AMAHC, le président du conseil d'Administration de AMAHC, et en dernier ressort La Commission qualité du C.N.L.T.A. (Conseil National du Tourisme et des Loisirs Adaptés)

CNLT.A – Secrétariat Administratif – Espace 41 – 41 Rue du Jardin Public BP 197 - 79205 PARTHENAY Cedex

CONDITIONS PARTICULIÈRES DES WEEK-ENDS

Les week-ends sont régis par les conditions particulières des séjours de vacances exceptés pour les modalités suivantes :

Conditions d'inscription et d'annulation :

A l'inscription, le participant doit verser à AMAHC la totalité du montant du week-end, les frais de dossier (50 €) et la cotisation annuelle à AMAHC (10 €).

Il n'est pas proposé d'Assurance annulation, en conséquence pour toute annulation du fait du participant la somme retenue est la suivante :

- Quinze jours au plus tard avant le départ : retenue de 50 % du coût du week-end, des frais de dossier (50 €) et de la cotisation annuelle à AMAHC (10 €).
- Entre quatorze jours et trois jours avant le départ : retenue de 70 % du coût du week-end, des frais de dossier (50 €) et de la cotisation annuelle à AMAHC (10 €).
- À partir de deux jours avant le départ ou cas de non présentation du participant le jour du départ : retenue de la totalité du coût du week-end, des frais de dossier (50 €) et de la cotisation annuelle à AMAHC (10 €).

N° d'immatriculation Atout France : IM069120014 Agrément Vacances Adaptées Organisées : 06-148 du 14/04/2006

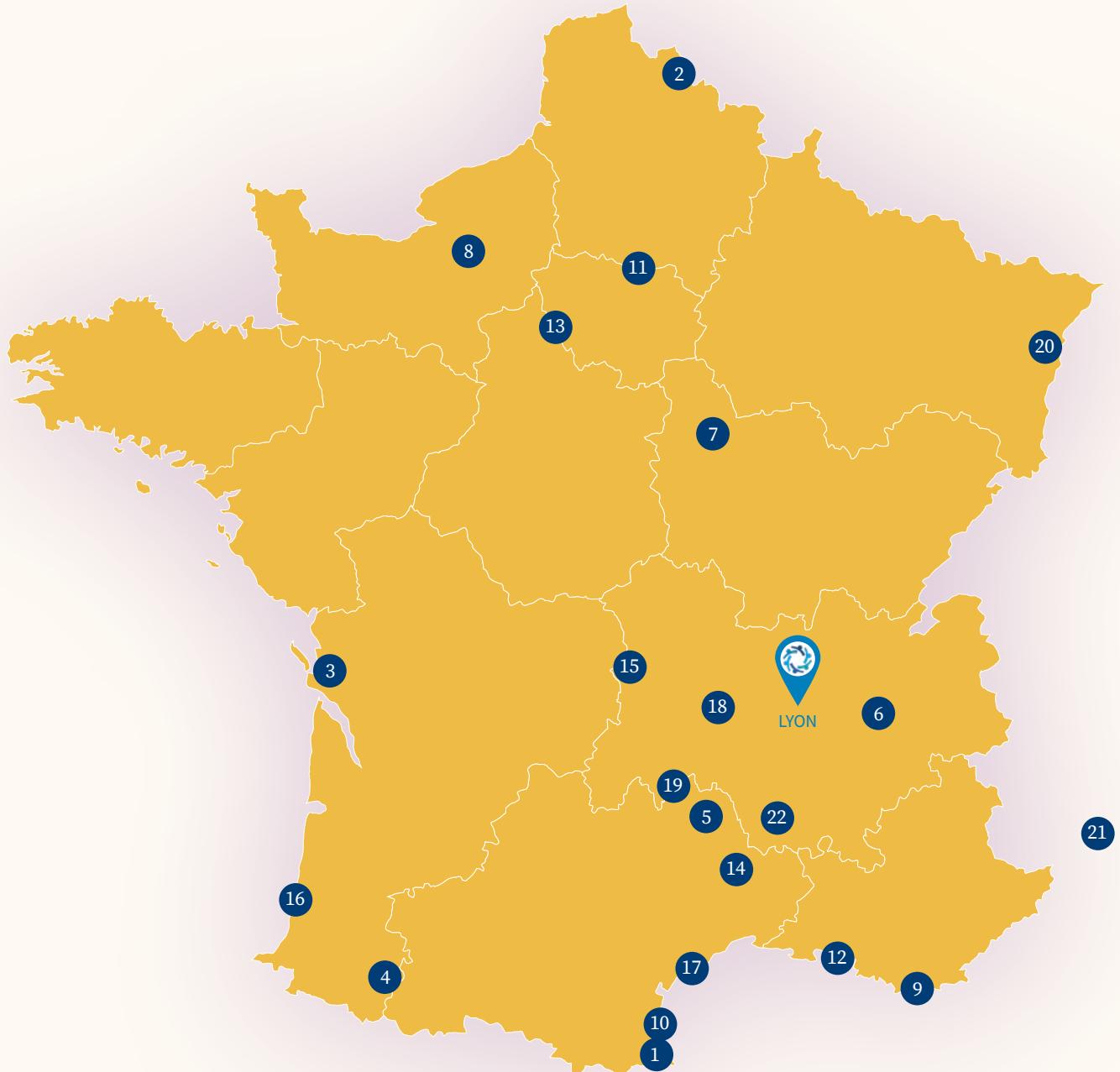
(Renouvelé le 17/01/2025 - arrêté n°2025-004)

Adhérent à l'UNAT

Association loi 1901 N° Siret : 34209282200077 N° APE : 8810 B

Crédits pour les illustrations du catalogue : Vecteezy.com (rabat et p. 4 Van Vectors, p. 7 Travel Vectors)

Crédits photos : p. 14 Kimon Berlin, p. 17 Jacques FORÉT (Sequajectrof), p. 30 Derlich27, p. 32 Steve-©-foto, p. 34 Sietze Kraak, p. 36 Frank Havenot, p. 42 Jérémie-Günther-Heinz Jähnick / Walibi Belgium - Entrée du parc (04), p. 43 Randalfino, p. 44 Royatonic, p. 47 B. Delpeuc, p. 51 Office de Tourisme de Colmar, p. 53 Felouch Kotek.



DESTINATION	PAGE	DESTINATION	PAGE
1 ARGELES – Pyrénées Orientales	21	12 MARSEILLE – Var	18, 31, 48
2 BAILLEUL – Nord	22, 53	13 MAUREPAS – Yvelines	32
3 BALANZAC – Charente-Maritime	23	14 MONTFRIN – Gard	13, 19, 33, 49
4 BEOST – Pyrénées Orientales	24	15 ORCINES – Puy- de- Dôme	34, 44
5 CHATEAUDOUBLE – Drome	12, 17, 25, 45	16 PEY – Landes	35
6 CHÉLIEU – Isère	42	17 PORTIRAGNES – Hérault	36
7 CHENOISE-CUCHARMOY – Seine-et-Marne	26	18 SAINT-ANTHÈME – Puy de dome	15
8 GLOS SUR RISLE – L'Eure	27	19 SAINT-PAULIEN – Haute-Loire	37, 50
9 LA SEYNE-SUR-MER – Var	28, 47	20 SERMERSHEIM – Bas-Rhin	38, 43, 51
10 LA TOUR BAS-ELNE – Pyrénées Orientales	29	21 STREVI – Italie	39
11 LE PLESSIS GASSOT – Val-d'Oise	30	22 VOGÜÉ – Ardèche	14, 40, 52

POURQUOI CHOISIR AMAHC ?

1

Des valeurs humaines au cœur de chaque séjour

2

Des petits groupes de 7 participants

3

Des destinations variées et des formules pour tous les goûts

4

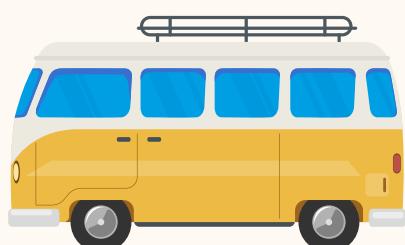
Une véritable dimension sociale et citoyenne

5

Un encadrement professionnel, attentif et bienveillant

6

Des agréments officiels assurant fiabilité, sécurité et conformité des exigences



Voyager c'est bien plus qu'un déplacement :
c'est ouvrir une fenêtre sur le monde, respirer un
air nouveau, se laisser surprendre par la beauté des
paysages et la richesse des rencontres.

À AMAHC, nous croyons que chaque personne, quel que
soit son parcours, mérite de vivre ces instants uniques
où le quotidien s'efface pour laisser place au rêve.

Nos séjours ont été pensés pour allier qualité, confort et
sécurité, dans des petits groupes conviviaux favorisant
les échanges et le respect du rythme de chacun.

Chaque destination est choisie avec soin, chaque
hébergement contrôlé pour garantir un cadre agréable
et rassurant. Nos équipes, formées et engagées, sont là
pour vous accompagner avec bienveillance, afin que vos
vacances soient une parenthèse de plaisir et de sérénité.

Que vous soyez attiré par la mer, la montagne,
la campagne ou les séjours à thème (bien-être,
parc d'attractions...), nos propositions sont autant
d'invitations à explorer, partager et s'émerveiller.
Parce que partir en vacances, c'est aussi prendre soin
de soi, renforcer son autonomie et retrouver le goût des
découvertes.

Ce nouveau catalogue est déjà une invitation au voyage :
feuilletez-le, laissez-vous inspirer, et choisissez la
destination qui fera battre votre cœur.

En 2026, laissez-vous porter par vos envies ...

Katia AMORETTI, Directrice d'AMAHC



**POUR TOUT RENSEIGNEMENT
ET/OU INSCRIPTION, NOS
BUREAUX SONT JOIGNABLES :**

Par téléphone du lundi au
vendredi, de 9h à 12h30 :

04 72 10 01 30

Par e-mail : vacances@amahc.fr

Par courrier :

66 rue Voltaire - 69003 LYON

Par internet :

www.vacances.amahc.fr

